RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS **CONTENANT DE L'AMIANTE**

AVANT DEMOLITION

Par convention entre les parties

En application de l'article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011 et de l'arrêté du 26 juin 2013 relatifs au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et de la norme NF X 46-020.









A - Désignation de l'immeuble

LOCALISATION DE L'IMMEUBLE	PROPRIETAIRE	DOCUMENTS REMIS
Adresse: Route de Bosserville Code postal: 54420 Ville: SAULXURES LES NANCY Date permis de construire: Antérieure au 1er juillet 1997 Type de bien: Usine MALORA Bâtiment 1	Nom: EPF LORRAINE Adresse: rue Robert Blum – BP 245 Code postal: 54701 Ville: PONT A MOUSSON CEDEX	 Plans partiels Etude de diagnostic de mars 2012

B - Désignation du commanditaire

IDENTITE DU COMMANDITAIRE	MISSION
Nom : EPF LORRAINE	Date de commande : 13/05/2016
Adresse : rue Robert Blum – BP 245	Date de repérage : 17, 18 et 25 mai 2016
Code postal : 54701 Ville : PONT A MOUSSON CEDEX	Date de signature du rapport : 09/06/2016 Accompagnateur : Néant

C - Désignation de l'opérateur de diagnostic

IDENTITE DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC						
Raison sociale et nom de l'entreprise : BSSI Conseils	Organisme certificateur : AFNOR Adresse : AFNOR - 11 rue Francis de Pressensé					
Nom : Julien LAPORTE Adresse : 8 rue Albert Einstein	93571 LA PLAINE ST DENIS CEDEX Le : 03/03/2014 N° certification : ODI/AM/14013599					
Code postal : 54320 Ville : MAXEVILLE	Cie d'assurance : MAF Assurances N° de police d'assurance : 77575/S Date de validité : 31/12/2016					
N° de siret : 430 183 095 00040	Référence réglementaire spécifique utilisée : En application de l'article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011 et de l'arrêté du 26 juin 2013 relatifs au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et de la norme NF X 46- 020					

Conclusion : Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Objet de la mission : dresser un constat de présence ou d'absence de matériaux et produits contenant de l'amiante et déterminer si le bien présente un danger potentiel ou immédiat pour les professionnels du bâtiment amenés à effectuer des travaux lié à une exposition à l'amiante

Il est rappelé au propriétaire la nécessité d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

Nombre total de pages du rapport : 79 Nom du signataire : Julien LAPORTE



SOMMAIRE

I PREAMBULE
1. MISSION
2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE
3. TEXTES DE REFERENCES
4. INTERVENTION
5. LABORATOIRE ACCREDITE COFFRAC :
II RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE
1. CONCLUSION DU RAPPORT
2. RESULTAT DE LA VISITE
ANNEWE 1 DIN LETING DANAL WOE
ANNEXE 1 - BULLETINS D'ANALYSE
ANNEXE 2 - Fiches Descriptives des MPCA Quantitatif des MPCA
ANNEXE 3 - SCHEMA - PLAN72
ANNEXE 4 - ATTESTATIONS

I PREAMBULE

1. MISSION

Le présent document a pour objet la réalisation d'un rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante <u>avant démolition</u> conformément aux textes en vigueur rappelés ci-dessous.

2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de travaux :

Démolition complète du bâtiment

Notre repérage ne comprend pas le repérage des réseaux enterrés.

3. TEXTES DE REFERENCES

- Code de la Santé Publique
- Article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011
- *Arrêté du 26 juin 2013*
- Norme NF X 46-020

Tous les textes et normes rendus applicables par les précédents.

4. INTERVENTION

La mission comprend d'une part, la recherche des flocages, calorifugeages et faux plafond susceptibles de contenir de l'amiante et d'autre part la recherche de composants de la construction comprenant la toiture et l'étanchéité, les façades, les parois verticales intérieures et enduits, les plafonds et faux plafond, les revêtements de sol et de murs, les conduits, canalisations et équipements, les ascenseurs et monte-charge, les équipements divers, les installations industrielles, les coffrages perdus dont la liste exhaustive et le tableau sont joints en annexe du décret 2011-629 du 3 juin 2011 relatif au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition. Le constat est limité aux locaux rendus accessibles lors de la visite.

L'opérateur de repérage procède à une recherche exhaustive et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe du présent décret et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.

Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant le début l'intervention, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires à réaliser entre les différentes étapes de la démolition

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en application des dispositions de la norme NF X 46-020. L'opérateur délimite une zone d'intervention avant de procéder au prélèvement et applique un fixateur (surfactant) afin de limiter l'émission de fibres d'amiante. Des outils de prélèvement propres et adaptés sont utilisés de manière à générer un minimum de poussière et éliminer tout risque de contamination croisée lors de l'intervention.

BSSI Conseils 3 ENV2016-04-0191-BAT1

L'échantillon doit être suffisant pour permettre une description macroscopique, une analyse et une contre-analyse. Une fois prélevé l'échantillon est immédiatement conditionné dans un double emballage individuel hermétique et l'identification est portée de manière indélébile sur l'emballage dès le prélèvement réalisé. Le point de prélèvement est stabilisé après l'opération à l'aide d'un fixateur. L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible une protection est mise en place afin d'assurer un nettoyage de la zone d'intervention. Une fiche d'accompagnement des prélèvements reprenant l'identification, est transmise au laboratoire.

Pour permettre une parfaite traçabilité ainsi que leur comptabilité, les prélèvements sont repérés sur un schéma de repérage. L'opérateur utilise des gants jetables ainsi qu'un équipement de protection individuelle à usage unique.

Programmes de repérage de l'amiante, liste C mentionnée à l'article R. 1334-22

TOITURE ET ETANCHEI	TE	
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment	
Ardoises	Ardoises composites	
Araoises	Ardoises en fibres-ciment	
Elémente non etuele	Conduits de cheminée	
Eléments ponctuels	Conduits de ventilation	
	Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »)	
Revêtements bitumineux	Pare-vapeur	
	Revêtements et colles	
	Rivets	
Accessoires de toiture	Faîtages	
	Closoirs	
FACADES		
	Plaques	
Panneaux-sandwichs	Joints d'assemblage	
	Tresses	
	Plaques et «bacs» en fibres-ciment	
Bardages	Ardoises en fibres-ciment	
	Isolants sous bardage	
Appuis de fenêtre	Eléments en fibres-ciment	
	TERIEURES ET ENDUITS	
	Flocages	
14	Enduits projetés	
Murs et cloisons	Revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment)	
	Joints de dilatation	
	Flocages	
	Enduits projetés	
	Joints de dilatation	
Poteaux		Carton
nárinháriau as at intáriaurs)		Fibres-ciment
,	Entourage de poteaux	Matériau sandwich
		Carton+plâtre
	Peintures intumescentes	- Carrett - France
	Panneaux de cloison	
Cloisons légères ou	Jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons	Tresses
préfabriquées	onenon entre punticum projueriques et preus, retes de etoisons	Carton
P. J		Fibres-ciment
	Flocages	
Gaines et coffres verticaux		
sames et coggi es verman	Panneaux	
Portes coupe-feu/portes	Vantaux	
pare-flammes	Joints	
PLAFONDS ET FAUX PL		
	Flocages	
	1 weages	
	Enduits projetés	
Plafonds	Enduits projetés Panneaux collés ou vissés	Conton qui avi
Plafonds	Enduits projetés	Carton-amiante Fibres-ciment

BSSI Conseils 4 ENV2016-04-0191-BAT1

		
Poutres et charpentes	Flocages	
(périphériques et intérieurs)	Enduits projetés	
(F F	Peintures intumescentes	
	Rebouchage de trémies	
Interfaces entre structures	Jonctions avec la façade	
	Calfeutrements	
	Joints de dilatation	
	Flocages	
Gaines et coffres	Enduits projetés	
horizontaux	Panneaux	
	Jonction entre panneaux	
Faux plafonds	Panneaux et plaques	
REVETEMENTS DE SOL	ET DE MURS	
	Dalles plastiques	
Revêtements de sol	Colles bitumineuses	
(l'analyse doit concerner	Lès Plastiques avec sous-couche	
chacune des couches du	Chape maigre	
revêtement)	Calfeutrement des passages de conduits	
	Revêtement bitumineux des fondations	
	Sous-couches des tissus muraux	
- 4	Revêtements durs	Plaques menuiserie
Revêtements de murs		Fibres-ciment
	Colles des carrelages	
CONDUITS CANALISATION	_	
	Calorifugeage	
Conduits de fluides (air,	Enveloppe de calorifuge	
eaux, autres fluides)	Conduits en fibres-ciment	
	Conduits en fibres-ciment	
	Joints entre éléments	
Conduits de vapeur, fumée,	Mastics	
échappement	Tresses	
	Manchons	
	Clapet	
Clapets/volets coupe-feu	Volet	
Cuipeis/voieis coupe-jeu	Rebouchage	
Vide-ordures	Conduits en fibres-ciment	
	·	
ASCENCEURS ET MONTI		
Portes palières	Portes et cloisons palières	
	Flocage	
Trémie, Machinerie	Bourre	
110,000, 112,000,000	Mur/plancher	
	Joint mousse	
EQUIPEMENTS DIVERS		
Charallina de de de	Bourres	
Chaudières, tuyauteries,	Tresses	
étuves, groupes	Joints	
électrogènes	Calorifugeages	
	Peinture anti condensation,	
Convecteurs et radiateurs,	Plaques isolantes (internes et externes)	
aérothermes	Tissu amiante	
		1

BSSI Conseils 5 ENV2016-04-0191-BAT1

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES					
	Bourres				
	Tresses				
	Joints				
Forms átronas tomantarias	Calorifugeages				
Fours, étuves, tuyauteries	Peintures anti condensation				
	Plaques isolantes				
	Tissu amiante				
	Freins et embrayages				
COFFRAGES PERDUS					
Coffrages et fonds de coffrages perdus	Eléments en fibres-ciment				

5. <u>LABORATOIRE ACCREDITE COFFRAC:</u>

ITGA
Accréditation N°: 1-5967
Parc Edonia – Bâtiment R
rue de la Terre Adélie – CS n°66862
35768 ST GREGOIRE CEDEX

AVERTISSEMENT

Le présent document est établi conformément aux textes rappelés ci-dessus, suite à la visite du site concerné. Les matériaux et produits recensés ont été soit accessibles, soit ont fait l'objet d'investigations et sondages destructifs.

II RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE

1. CONCLUSION DU RAPPORT

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, <u>il a été repéré des matériaux et produits</u> <u>contenant de l'amiante après analyse.</u>

Les résultats des analyses effectuées sur les échantillons prélevés, sont récapitulés dans le tableau suivant :

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Faux plafond	RDC	Hangar 1	P1	IT141606 -1793	Amiante non détecté	
Mastic de fenêtre	RDC	Hangar 1	P2	IT141606 -1794	Amiante non détecté	
Joint de bride (aérothermes Ø 5cm)	RDC	Hangar 1	Р3	IT141606 -1795	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Joint de bride (aérothermes Ø 10cm)	RDC	Hangar 1	P4	IT141606 -1796	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Joint de bride (aérothermes Ø 10cm)	RDC	Hangar 2	P5	IT141606 -1797	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Joint de trappe 20x20cm	RDC	Hangar 2	P6	IT141606 -1798	Amiante non détecté	

BSSI Conseils 7 ENV2016-04-0191-BAT1

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Joint de bride Ø20cm	RDC	Hangar 2	P7	IT141606 -1799	Amiante non détecté	
Joint de bride Ø50cm	RDC	Hangar 2	P8	IT141606 -1800	Amiante non détecté	
Joint de bride 20x20cm	RDC	Hangar 2	P9	IT141606 -1801	Amiante non détecté	
Mastic de fenêtre métal	RDC	Remise 1	P10	IT141606 -1802	Amiante non détecté	AR
Faux plafond	RDC	Hangar 3	P11	IT141606 -1803	Amiante non détecté	
Mastic de fenêtre	RDC	Hangar 3	P12	IT141606 -1804	Amiante non détecté	
Joint de bride (aérothermes Ø 10cm)	RDC	Hangar 3	P13	IT141606 -1805	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Faux plafond	RDC	Remise 2	P14	IT141606 -1806	Amiante non détecté	
Calorifuge	RDC	Hangar 4	P15	IT141606 -2770	Amiante non détecté	

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Joint de bride canalisation Ø20 cm	RDC	Hangar 4	P16	IT141606 -1808	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Joint de bride canalisation Ø20 cm	RDC	Hangar 4	P17	IT141606 -1809	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Tresse conduit cheminée Ø50 cm	RDC	Hangar 4	P18	IT141606 -1810	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Colle de carrelage	RDC	Sanitaires 1	P19	IT141606 -1811	Amiante non détecté	
Colle de plinthes	RDC	Sanitaires 1	P20	IT141606 -1812	Amiante non détecté	
Colle de faïence	RDC	Sanitaires 1	P21	IT141606 -1813	Amiante non détecté	
Plaques FC (séparation WC)	RDC	Sanitaires 1	P22	IT141606 -1814	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Mastic de porte	RDC	Hangar 4	P23	IT141606 -1815	Amiante non détecté	

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Mastic de porte	RDC	Hangar 4	P24	IT141606 -1816	Amiante non détecté	
Mastic de porte	RDC	Hangar 4	P25	IT141606 -1817	Amiante non détecté	FDP RNTSM CCNST
Revêtement de sol	1er étage	Entrée	P26	IT141606 -1818	Amiante non détecté	
Faux plafond	1er étage	Entrée	P27	IT141606 -1819	Amiante non détecté	
Ragréage	1er étage	Bureau 2	P28	IT141606 -1820	Amiante non détecté	
Carrelage	1er étage	Dégagement	P29	IT141606 -1821	Amiante non détecté	
Mastic de fenêtre	1er étage	Dégagement	P30	IT141606 -1822	Amiante non détecté	
Toiture FC	Toitures	Hangar 1	P31	IT141606 -1823	Présence d'amiante CHRYSOTILE	To Many Tax
Toiture FC	Toitures	Chaufferie 1 Hangar 2-3-4	P32	IT141606 -1824	Présence d'amiante CHRYSOTILE	

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Toiture FC	Toitures	Garage à côté chaufferie	P33	IT141606 -1825	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Toiture FC	Toitures	Au-dessus dégt au 1er	P34	IT141606 -1826	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Etanchéité aluminisée	Toitures	Au-dessus dégt 1er vers gd bureau	P35	IT141606 -1827	Amiante non détecté	
Etanchéité sur canalisation extérieure	RDC	Hangar 1	P36	IT141606 -1828	Amiante non détecté	
Mâchoires freins pont roulant	RDC	Hangar 2	P37	IT141606 -1829	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Mâchoires freins pont roulant	RDC	Hangar 2	P38	IT141606 -1830	Amiante non détecté	A ROW
Isolant Blanc (intérieur chaudière)	RDC	Chaufferie	P39	IT141605 -54792	Amiante non détecté	
Ciment réfractaire (int. Chaudière)	RDC	Chaufferie	P40	IT141605 -54793	Amiante non détecté	
Panneau isolant (Porte)	RDC	Chaufferie	P41	IT141605 -54794	Amiante non détecté	
Joint de bride (petite)	RDC	Chaufferie	P42	IT141605 -54795	Présence d'amiante CHRYSOTILE	

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Isolant fibreux rose (ballon)	RDC	Chaufferie	P43	IT141605 -54796	Amiante non détecté	
Ciment briques (structure chaudière)	RDC	Chaufferie	P44	IT141605 -54797	Amiante non détecté	
Joint œilleton	RDC	Chaufferie	P45	IT141605 -54798	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Joint de trappe ronde	RDC	Chaufferie	P46	IT141605 -54799	Amiante non détecté	
Tresse de gaine carrée	RDC	Chaufferie	P47	IT141605 -54800	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Joint de bride (jonction ballon/gaine)	RDC	Chaufferie	P48	IT141605 -54801	Présence d'amiante CHRYSOTILE AMOSITE	C
Joint de bride (arrière ballon)	RDC	Chaufferie	P49	IT141605 -54802	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Isolant chaudière	RDC	Chaufferie	P50	IT141605 -54803	Amiante non détecté	
Joint de trappe	RDC	Chaufferie	P51	IT141605 -54804	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Joint de bride (vers conduit de fumée)	RDC	Chaufferie	P52	IT141605 -54805	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Joint de brûleur (petit)	RDC	Chaufferie	P53	IT141605 -54806	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Joint de brûleur (grand)	RDC	Chaufferie	P54	IT141605 -54807	Présence d'amiante CHRYSOTILE	

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Joint de trappe de visite	RDC	Chaufferie	P55	IT141605 -54808	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Isolant gaine	RDC	Chaufferie	P56	IT141605 -54809	Amiante non détecté	
Joint de bride (moyenne)	RDC	Chaufferie	P57	IT141605 -54810	Présence d'amiante CHRYSOTILE	8
Joint de bride (grosse)	RDC	Chaufferie	P58	IT141605 -54811	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
stock bride noire	RDC	Chaufferie	P59	IT141605 -54812	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
stock bride rouge	RDC	Chaufferie	P60	IT141605 -54813	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Tresse au sol (bobine)	RDC	Chaufferie	P61	IT141605 -54814	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Stock de joint souple	RDC	Chaufferie	P62	IT141605 -54815	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Isolant bande blanche (au sol)	RDC	Chaufferie	P63	IT141605 -54816	Amiante non détecté	
Joint de brûleur	RDC	Chaufferie	P64	IT141605 -54817	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Joint de trappe de visite	RDC	Chaufferie	P65	IT141605 -54818	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Joint de bride	RDC	Chaufferie	P66	IT141605 -54819	Présence d'amiante CHRYSOTILE	A

Un contrôle local ne peut cependant être considéré comme totalement représentatif d'une superficie d'apparence uniforme, du fait de la présence, toujours possible, de zones singulières (utilisation de produits non homogènes lors de travaux initiaux, disparité locale due à une reprise lors de travaux d'entretien).

Obligations de communication

(Article R 1334-27 du Code de la Santé Publique)

Le présent repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.

2. RESULTAT DE LA VISITE

Locaux et parties de l'immeuble bâti non visités

	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Local ou partie de l'immeuble bâti	Motif
Local transfo	Repérage uniquement sur les extérieurs – le reste du
	bâtiment est exclu (cf. visite préalable)
Silo	Silo plein de sciure de bois

RESPONSABILITE DU PROPRIETAIRE CONCERNANT LES LOCAUX OU PARTIES D'IMMEUBLE NON VISITES

Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R.1334-15 à R.1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies. En cas de mention de locaux ou de parties d'immeuble non visités et ce quel qu'en soit le motif, nous attirons l'attention du propriétaire ou du donneur d'ordre sur le fait que pour s'exonérer de la garantie de vices cachés et pour éviter leurs éventuelle mise en évidence ultérieure, il est recommandé de rendre accessible à l'opérateur tous les locaux n'ayant pu être examinés au jour de la visite. A la demande expresse du propriétaire ou du donneur d'ordre, l'opérateur se tient à sa disposition pour une mission complémentaire visant à lever ces réserves.

Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non contrôlés

Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non contrôlés	Motif
Réseaux enterrés	Non concernés par le présent repérage

Le tableau de repérage ci-après est établi conformément aux textes en vigueur. Il récapitule les différents matériaux et produits rencontrés lors de la visite.

LEGENDE

Les abréviations suivantes sont utilisées :

AT Marquage caractéristique d'un matériau ou produit amianté (Amiante Technique)

DC Document consulté (mentionnant la présence d'un matériau ou produit amianté)

MSA ou NT Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante ou Non amiante Technique

ITA Impossibilité Technique d'Accès ou inaccessible sans travaux destructifs ou inaccessible directement (pas de moyen d'accès)

BSSI Conseils 14 ENV2016-04-0191-BAT1

	erville URES LES NANCY âtiment industriel	Absence de produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	<u>1 –</u> Toiture et étanchéité		3 – Parois verticales intérieures et enduits	4 – Plafonds et faux plafonds	Revêtements de sol et étements de murs	6 – Conduits, canalisations et équipements	arrs et montes	_Equipements divers	_Installations industrielles	Coffrages perdus	Observations
Niveau	Localisation	Absence de matériaux contenir de	1 – Toiture	<u>2 – Façade</u>	$\frac{3-}{\text{et enduits}}$	4 – Plafond	<u>5 –</u> Revêtements de so revêtements de murs	6 – Condui équipemen	7 – Ascenseurs e	8 – Equipe	9 <u> </u>	10 – Coffra	0
RDC	Hangar 1		Toiture FC P31			Faux Plafond P1		Etanchéité Sur canalisations extérieure P36		Mastic Fenêtres P2	Joint bride aérothermes (petite) P3 Joint bride aérothermes (grande) P4		
RDC	Hangar 2		Toiture FC idem P32							Mâchoires freins ponts roulants P37 et P38	Joint bride nérothermes P5 Joint trappe P6 Joint bride Ø20 P7 Joint bride Ø50 P8 Joint bride P9		
RDC	Remise 1									Mastic fenêtre métal P10	Joint bride aérothermes idem P9		
RDC	Hangar 3		Toiture FC idem P32			Faux Plafond P11				Mastic Fenêtres P12	Joint bride aérothermes P13 Tresse idem P18		
RDC	Remise 2					Faux Plafond P14							

	rville URES LES NANCY âtiment industriel	Absence de produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	<u>1 –</u> Toiture et étanchéité		3 <u>– Parois verticales intérieures</u> et enduits	4 – Plafonds et faux plafonds	5 <u>–</u> Revêtements de sol et revêtements de murs	<u>6 –</u> Conduits, canalisations et équipements	7 – Ascenseurs et montes charges	8 <u>– Eq</u> uipements divers	9 – Installations industrielles	10 _ Coffrages perdus	Observations
Niveau	Localisation	Absence de matériaux s contenir de	<u>1 – </u> Toiture	<u>2 – F</u> açade	$\frac{3-}{\text{et enduits}}$	4 – Plafond	5 – Revêten revêtement	<u>6 –</u> Condui équipemen	7 – Ascense charges	8 – Equiper	9 – Installa	10 – Coffra	0
RDC	Hangar 4		Toiture FC idem P32					Calorifuge P15 Joint bride canalisation P16 Joint bride canalisation P17 Tresse conduit cheminée P18		Mastic Fenêtres idem P12 Mastics portes P23 / P24 / P25	Joint bride aérothermes / canalisations idem P13		
RDC	Sanitaires 1				Plaques FC séparatio n WC P22		Colle faïence P21 Colle carrelage P19 Colle plinthes P20			Mastic fenêtre idem P12			
RDC	Sanitaires 2						Colle faïence idem P21 Colle carrelage idem P19 Colle plinthes idem P20			Mastic fenêtre idem P12			
1 ^{er} étage	Entrée					Faux plafond P27	Revêtement de sol P26			Mastic fenêtre idem P10			
1 ^{er} étage	Bureau 1					Faux plafond idem P27	Revêtement de sol idem P26						

	erville URES LES NANCY âtiment industriel	Absence de produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	<u>1 –</u> Toiture et étanchéité		3 – Parois verticales intérieures et enduits	4 – Plafonds et faux plafonds	5 <u>–</u> Revêtements de sol et revêtements de murs	6 – Conduits, canalisations et équipements	7 – Ascenseurs et montes charges	$8 - ext{Equipements divers}$	9 – Installations industrielles	ges perdus	Observations
Niveau	Localisation	Absence de matériaux s contenir de	1 – Toiture	<u>2 – Façade</u>	$\frac{3-}{2}$ et enduits	4 – Plafond	5 – Revêten revêtement	<u>6 –</u> Conduit équipement	$\frac{7-\text{Ascense}}{\text{charges}}$	8 – Equiper	9 – Installa	10 – Coffrages perdus	0
1 ^{er} étage	Bureau 2					Faux plafond idem P27	Revêtement de sol idem P26 Ragréage P28						
1 ^{er} étage	Bureau 3					Faux plafond idem P27	Revêtement de sol idem P26						
1 ^{er} étage	Dégagement		P34 Etanchéité aluminisée P35				Colle carrelage P29			Mastic fenêtre P30			
1 ^{er} étage	WC 1						Colle carrelage idem P29						
1 ^{er} étage	WC 2						Colle carrelage idem P29						
1 ^{er} étage	Vestiaire						Colle carrelage idem P29			Mastic fenêtre idem P30			
Toitures	Garage à côté chaufferie		Toiture FC P33										
	Local transfo												ITA
	Silo												ITA

	erville URES LES NANCY âtiment industriel	Absence de produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	1 – Toiture et étanchéité		3_Parois verticales intérieures et enduits	4 – Plafonds et faux plafonds	5 – Revêtements de sol et revêtements de murs	6 _ Conduits, canalisations et équipements	$\frac{7-\text{Ascenseurs}}{\text{charges}}$	Equipements divers	9 – Installations industrielles	Coffrages perdus	Observations
Niveau	Localisation	Absence de produits e matériaux susceptible contenir de l'amiante	1 – Toiture	2 – Façade	$\frac{3-}{2}$ Parois vet enduits	<u>4 – </u> Plafond	5 – Revêten revêtement	<u>6 – Condui</u> équipement	$\frac{7-}{\text{Ascense}}$	<u>8 – E</u> quiper	9 – Installa	10 – Coffra	0
RDC	Chaufferie		Toiture FC P32								Isolant blanc (intérieur chaudière) P39 Ciment réfractaire (intérieur chaudière) P40 Panneau isolant porte P41 Joint de bride (petit) P42 Isolant fibreux rose ballon P43 Ciment briques (structure chaudière) P44 Joint œilleton P45 Joint de trappe ronde P46 Tresse de gaine carrée P47 Joint de bride (jonction ballon – gaine) P48 Joint de bride (arrière ballon) P49 Isolant chaudière P50 Joint de trappe P51 Joint de bride (vers conduit de fumée) P52 Joint de brûleur (petit) P53 Joint de brûleur (grand) P54 Joint de trappe de visite P55 Isolant gaine P56 Joint de bride (moyenne) P57 Joint de bride (grosse) P58 Stock bride noire P59 Stock joint souple P62 Isolant bobine blanche (au sol) P63 Joint de brûleur P64 Joint trappe de visite P65 Joint de brûleur P64 Joint trappe de visite P65 Joint de bride P66		

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

BSSI Conseils 19 ENV2016-04-0191-BAT1

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des

interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

BSSI Conseils 20 ENV2016-04-0191-BAT1

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
 (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement;
- du conseil général (ou conseil régional en lle-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux :
- de la mairie :
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Tracabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

BSSI Conseils 21 ENV2016-04-0191-BAT1

ANNEXE 1

BULLETINS D'ANALYSE



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-1793 EN DATE DU 03/06/2016

Accréditation nº 1-5970 Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél : 02.99.35.41.41 Fax : 02.23.22.52.27 ww.itga.fr itga



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1794 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1794

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016

Prélèvement:

8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

Réf. Client:

Dossier client Commande

Echantillon

Mme Sabrina LOPES

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1793 Commande ITGA: IT0716-54753

> 8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

BSSI CONSEILS

P2 - Mastic de fenêtre - RDC - Hangar 1 SAULXURES LES NANCY ENV2016-04-0191EPF **USINE MALORA** BATIMENT 1 Description ITGA

Préparation:

Matériau compact beige avec poussières / Peinture

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Technique Analytique:

Matériau fibreux jaune / Couche d'aluminium avec couche en papier

Description ITGA

Echantillon

P1 - Faux-plafond - RDC - Hangar 1

SAULXURES LES NANCY

ENV2016-04-0191EPF **USINE MALORA**

BATIMENT 1

Dossier client

Réf. Client: Commande - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Nb de

d'amiante Type

> Amiante non détecté Résultat

MOLP le 02/06/2016 Technique analytique et date d'analyse

Matériau fibreux jaune + couche d'aluminium avec couche en papier

Fraction Analysée

Nb de préparations Type d'amiante Amiante non détecté Résultat META le 02/06/2016 Technique analytique et date d'analyse ooussières + peinture non séparable Matériau compact beige avec Fraction Analysée

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

DTA 164 rev 11

Page 1/1

Validé par: Anita BROCHAIN - Analyste

DTA 164 rev 11





Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tel: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27 itga



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1796

> 8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-1796 EN DATE DU 03/06/2016

disponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1795 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES BSSI CONSEILS

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1795 Commande ITGA: IT0716-54753 Prélèvement:

> 54320 MAXEVILLE Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P3 - Joint de bride (aérothermes 5 cm) - RDC - Hangar 1
Decription ITCA	Describin ITCA

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Nb de d'amiante Type Résultat MOLP le 02/06/2016 Technique analytique et date d'analyse Matériau fibreux beige + peinture Fraction Analysée

Nb de

Type d'amiante

Résultat

MOLP le 02/06/2016 Technique analytique et date d'analyse

Matériau fibreux beige + peinture

Fraction Analysee

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

P4 - Joint de bride (aérothermes 10 cm) - RDC - Hangar 1

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA BATIMENT

Dossier client

Réf. Client: Commande

ENV2016-04-0191EPF

Matériau fibreux beige / Peinture

Description ITGA

Echantillon

Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Fechnique Analytique:

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

Page 1/1

DTA 164 rev 11

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essa in'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être repreduit partit Sout demande particulière et échite du client, les échantillens sont conservés pendant à mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11





disponibles sur www.cofrac.fr





Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél : 02.99,35,41.41 Fax : 02.23,22,52,27

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1798 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1798

> 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE Mme Sabrina LOPES

BSSI CONSEILS

Client:

8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 Mme Sabrina LOPES 54320 MAXEVILLE BSSI CONSEILS

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1797 Prélèvement:

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1797 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P5 - Joint de bride (aérothermes 10 cm) - RDC - Hangar 2
Octobristics ITO	December 1700 A

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat:

Nb de préparations	2
Type d'amiante	Chrysotile
Résultat	Présence de fibres d'amiante
Technique analytique et date d'analyse	MOLP le 02/06/2016
raction Analysée	breux gris + peinture

Préparation:

P6 - Joint de trappe 20x20 cm - RDC - Hangar 2

SAULXURES LES NANCY

ENV2016-04-0191EPF **USINE MALORA** BATIMENT 1

Dossier client

Réf. Client: Commande Matériau fibreux noir avec poussières

Description ITGA

Echantillon

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	et date d'analyse	Résultat	d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux noir avec poussières	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	1	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce napont d'essal n'est autoride que sous sa forme intégnle ; ce rapport ne doit pas être repreduit part. Stad denande particulère et écnie du client, les éclavaillions sont conservés pendant à mois et les rapports pendant 2 ans.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégale ; ce rapport ne doit pus être reproduit partiellement anns l'appri. Sout demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant é mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

Page 1 / 1

DTA 164 rev 11



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1799 EN DATE DU 03/06/2016



Parc d'affaires Espace Performances Bât K itga



35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.7

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-1800 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Commande ITGA: IT0716-54753

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1800

8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 Mme Sabrina LOPES 54320 MAXEVILLE

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1799 Commande ITGA: IT0716-54753

> Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2

BSSI CONSEILS

54320 MAXEVILLE

Réf. Client: Commande

BSSI CONSEILS

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P8 - Joint de bride 50 cm - RDC - Hangar 2
Description ITGA	Matériau souple noir avec fibres

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META): broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur gnille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

P7 - Joint de bride 20 cm - RDC - Hangar 2

USINE MALORA SAULXURES LES NANCY ENV2016-04-0191EPF

Dossier client

Matériau fibreux beige avec poussières

Description ITGA

Echantillon

Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Nb de

Type famiante

Amiante non détecté

et date d'analyse META le 03/06/2016 Technique analytique

Matériau fibreux beige avec poussières

Fraction Analysée

Résultat

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau souple noir avec fibres	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	1	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partieller. Sout demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservis pendant à moir et les rapports pendant 2 ans.

Page 1/1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

DTA 164 rev 11









RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-1802 EN DATE DU 03/06/2016 Fax: 02.23.22.52.27 Tél: 02.99.35.41.41

Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1802

> 8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI Nº IT141606-1801 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

BSSI CONSEILS

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1801 Prélèvement:

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P9 - Joint de bride 20x20 cm - RDC - Hangar 2
Description ITGA	Matériau fibreux beige / Peinture

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur gnille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

P10 - Mastic de fenêtre métal - RDC - Remise 1

Matériau compact beige

Description ITGA

USINE MALORA SAULXURES LES NANCY

ENV2016-04-0191EPF

BATIMENT 1

Dossier client

Réf. Client: Commande poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Technique Analytique:

· Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Nb de Type d'amiante Amiante non détecté Résultat META le 03/06/2016 Technique analytique et date d'analyse Matériau fibreux beige + peinture Fraction Analysée

Nb de

Type d'amiante

Amiante non détecté

META le 02/06/2016 Technique analytique

> Matériau compact beige Fraction Analysée

et date d'analyse

Résultat

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



Page 1/1

Page 1/1

4

La reproduction de ce repport d'essai n'est autorière que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partielle. Sout demande particulière et écrite du client, les échuntillors sont conservés pentant é mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Validé par: Anita BROCHAIN - Analyste

DTA 164 rev 11



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1803 EN DATE DU 03/06/2016



Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tel: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27 itga



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-1804 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016

Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1804 Prélèvement:

> 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE Mme Sabrina LOPES

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1803 Commande ITGA: IT0716-54753

> 8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

Réf. Client:

BSSI CONSEILS

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META): broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Technique Analytique:

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ; pas de traitement thermique ou ménanique

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

Matériau fibreux jaune / Couche fibreuse blanche / Couche d'aluminium avec couche en papier

P11 - Faux-plafond - RDC - Hangar 3

Description ITGA

Echantillon

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA BATIMENT 1

Dossier client Commande

ENV2016-04-0191EPF

Réf. Client:

· Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Nb de

Type

Amiante non détecté mínmée au META

MOLP le 02/06/2016 Technique analytique et date d'analyse

Matériau fibreux jaune + couche fibreuse blanche + couche d'aluminium

Fraction Analysée

avec couche en papier

Résultat

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type	Nb de préparations
fatériau compact beige + peinture non séparable	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	1	ı

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

DTA 164 rev 11

Page 1/1

Validé par: Anita BROCHAIN - Analyste

DTA 164 rev 11





Parc d'affaires Espace Perfo itga

Accréditation nº 1-5970 Liste des sites et portées isponibles sur www.cofrac.fr

Fax: 02.23.22.52.27

35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41

nances Båt K

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-1806 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

Echantillon ITGA: IT141606-1806 Commande ITGA: IT0716-54753 Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016

Réf. Client:

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1805 Commande ITGA: IT0716-54753

> Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

BSSI CONSEILS

Client:

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1805 EN DATE DU 03/06/2016

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P14 - Faux-plafond - RDC - Remise 2
Description ITGA	Description ITGA Matériau mousse marron en vrac

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Technique Analytique:

P13 - Joint de bride (aérothermes 10 cm) - RDC - Hangar 3

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA BATIMENT 1

Dossier client

Réf. Client: Commande

ENV2016-04-0191EPF

Matériau fibreux beige / Matériau noir en vrac

Description ITGA

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Résultat:

Nb de

Résultat

MOLP le 02/06/2016 Technique analytique

Matériau fibreux beige + matériau noir

Fraction Analysée

et date d'analyse

Chrysotile Type

Nb de Type Amiante non détecté Résultat META le 03/06/2016 Technique analytique Matériau mousse marron en vrac Fraction Analysée

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

Page 1/1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

DTA 164 rev 11





RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-2770 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE BSSI CONSEILS Mme Sabrina LOPES

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-2770

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	
Echantillon	P15 - Calorifuge - RDC - Hangar 4
Description ITGA	Description ITGA Couche bitumineuse noire avec fibres

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grîlle de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Résultat:

Nb de préparations Type d'amiante Amiante non détecté Résultat Technique analytique et date d'analyse META le 03/06/2016 Couche bitumineuse noire avec fibres Fraction Analysée

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

Page 1/1

La reproduction de ce rapport d'exai n'est autoride que sous so forme intégrale ; se rapport ne doit par être reproduit partiel Soul rénerande particulière et écnite du client, les échanillans sour évaneuvés portaint à mois et les rapports pondant 2 aux.

DTA 164 rev 11



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1808 EN DATE DU 03/06/2016



Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tel: 02.99.35,41,41 Fax: 02.23.22.52.7 itga



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1809 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Preievement:	Commande ITGA: IT0716-54753	Echantillon ITGA: IT141606-1809	Reçu au laboratoire le: 23/05/2016	

Réf. Client:

8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 Mme Sabrina LOPES

BSSI CONSEILS

Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1808 Reçu au laboratoire le: 23/05/2016

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2

BSSI CONSEILS

54320 MAXEVILLE

Réf. Client: Commande

54320 MAXEVILLE

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P17 - Joint de bride 20 cm - RDC - Hangar 4
Description ITGA	Matériau fibreux beige en vrac avec poussières

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

P16 - Joint de bride 20 cm - RDC - Hangar 4

USINE MALORA SAULXURES LES NANCY ENV2016-04-0191EPF

BATIMENT 1

Dossier client

Matériau fibreux beige / Peinture

Description ITGA

Echantillon

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Technique Analytique:

Résultat:

Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat:

Nb de

d'amiante Type

Résultat

et date d'analyse MOLP le 02/06/2016 Technique analytique

Matériau fibreux beige + peinture

Fraction Analysee

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type	Nb de préparations
Matériau fibreux beige en vrac avec poussières	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorirée que sous sa forme intégale; ce naport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'ago Souf demande particulère et écrite du client, les échamillons sont conservés perdant é mois et les rapports pendant 2 ans.

Page 1/1

DTA 164 rev 11

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1810 EN DATE DU 03/06/2016

Accréditation nº 1-5970 Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.7 itga

Parc d'affaires Espace Performances Bât K



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI Nº IT141606-1811 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016

Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1811

Prélèvement:

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES BSSI CONSEILS Client:

> Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1810 Commande ITGA: IT0716-54753

> > Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

Réf. Client:

September of the Control of the Cont	PARTICIPATION CONTINUES CO
Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P19 - Colle de carrelage - RDC - Sanitaires 1
Description ITGA Colle grise	Colle grise

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne ∏ 085 ou ∏ 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Résultat:

Nb de

Type

Résultat

MOLP le 02/06/2016 Technique analytique et date d'analyse

Matériau fibreux blanc avec poussières

Fraction Analysée

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

P18 - Tresse conduit cheminée 50 - RDC - Hangar 4

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA BATIMENT 1

Dossier client

Réf. Client: Commande

ENV2016-04-0191EPF

Matériau fibreux blanc avec poussières

Description ITGA

Echantillon

Préparation:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Technique Analytique:

préparations 1	d'amiante	Amiante non détecté	et date d'analyse META le 02/06/2016	Colle grise
Nb de préparation	Type d'amiante	Résultat	Technique analytique et date d'analyse	alysée

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

4

La reproduction de ce napport d'essai n'est autoricée que sous sa forme intégrale ; ce napport ne doit pas étre reproduit particillem Sout demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pentant é mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1/1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

DTA 164 rev 11



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1812 EN DATE DU 03/06/2016

Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27



cofrac

Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tel: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27 www.itga.fr itga



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1813 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE BSSI CONSEILS

> Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1812

> > 8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

Client:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1813 Commande ITGA: IT0716-54753

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P21 - Colle de faïence - RDC - Sanitaires 1
Description ITGA	Colle price

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

P20 - Colle de plinthes - RDC - Sanitaires 1

Colle grise / Peinture

Description ITGA

Echantillon

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA

Dossier client

Réf. Client: Commande

ENV2016-04-0191EPF

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

Résultat:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

Résultat:

Nb de préparations

Type d'amiante

Amiante non détecté

META le 03/06/2016 Technique analytique et date d'analyse

> Colle grise + peinture Fraction Analysee

Résultat

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Nb de Type d'amiante Amiante non détecté Résultat et date d'analyse META le 03/06/2016 Technique analytique Fraction Analysée Colle grise

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

4

Page 1 / 1

La reproduction de ce napont d'essai n'est autorièse que sous sa forme intégrale ; ce napont ne doit pas être reproduit pai Sout demande particullère et écrite du client, les échantillors sont concervés pendant é mols et les naponts pendant 2 aus

DTA 164 rev 11

DTA 164 rev 11





朝

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



Accréditation nº 1-5970 disponibles sur www.cofrac.fr Liste des sites et portées

Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél : 02.99.35.41.41 Fax : 02.23.22.52.27 www.itga.fr itga



RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-1815 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1815

Réf. Client:

8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE Mme Sabrina LOPES

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1814 Commande ITGA: IT0716-54753

> 8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

BSSI CONSEILS

Client:

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Co rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1814 EN DATE DU 03/06/2016

Commande	ENVZ016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P23 - Mastic de porte - RDC - Hangar 4
Description ITGA	Description ITGA Matérial commant haire

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

· Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Fechnique Analytique:

Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles / Peintures multiples

Description ITGA

Echantillon

P22 - Plaques FC (séparartion WC) - RDC - Sanitaires 1

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA BATIMENT 1

Dossier client

Réf. Client: Commande

ENV2016-04-0191EPF

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Résultat:

Nb de

1'amiante Type

Résultat

MOLP le 02/06/2016 Technique analytique et date d'analyse

Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles + peintures

Fraction Analysée

Nb de préparations	1
Type d'amiante	1
Résultat	Amiante non détecté
Technique analytique et date d'analyse	META le 03/06/2016
Fraction Analysée	Matériau compact beige

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

DTA 164 rev 11

Page 1/1



Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste





disponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1816 EN DATE DU 03/06/2016

Parc d'affaires Espace Performances Bât K. 35760 SAINT-GREGOIRE Tél : 02.99.35.41.41 Fax : 02.23.22.52.27 www.itga.fr itga



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1817 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016

Prélèvement:

Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1817

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1816

> 8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2

BSSI CONSEILS

54320 MAXEVILLE

Réf. Client: Commande

Réf. Client:

BSSI CONSEILS

Client:

P25 - Mastic de porte - RDC - Hangar 4 Matériau compact beige / Peinture SAULXURES LES NANCY ENV2016-04-0191EPF USINE MALORA BATIMENT 1 Description ITGA Dossier client Commande Echantillon

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Nb de

Type

Amiante non détecté

META le 02/06/2016 Technique analytique et date d'analyse

Matériau mou beige + matériau noir non séparable

Fraction Analysée

Résultat

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

P24 - Mastic de porte - RDC - Hangar 4 Matériau mou beige / Matériau noir

Description ITGA

Echantillon

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA BATIMENT 1

Dossier client

ENV2016-04-0191EPF

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Technique Analytique:

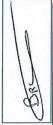
Recuitat
Principal
100000000000000000000000000000000000000
Amiante non dét

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

DTA 164 rev 11

Page 1/1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorière que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit part. Soud demande particulière et écrite du client, les échanillions sont conservés pendant à mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11





Parc d'affaires Espace Performances Bât K itga

Liste des sites et portées Accréditation nº 1-5970 disponibles sur www.cofrac.fr

35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1819

> 8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

Client:

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1819 EN DATE DU 03/06/2016

SS AS S Liste des sites et portées lisponibles sur www.cofrac.fr

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1818 EN DATE DU 03/06/2016

8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 Mme Sabrina LOPES 54320 MAXEVILLE BSSI CONSEILS

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1818 Commande ITGA: IT0716-54753 Prélèvement:

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA
Echantillon	SAULXVRES LES NANCY P26 - Revêtement de sol - 1 er étage - Entrée
Description ITGA	Revêtement souple orange / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Sous couche de ragréage grise

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Revêtement souple orange + colle polymère jaune non séparable + ragréage gris + sous couche de ragréage grise	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	1	1

Nb de

Type d'amiante

Amiante non détecté

META le 03/06/2016 Technique analytique et date d'analyse

Matériau fibreux beige avec poussières + peinture blanche

Fraction Analysée

Résultat

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

Matériau fibreux beige avec poussières / Peinture blanche

Description ITGA

Echantillon

P27 - Faux-plafond - 1er étage - Entrée

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA

Dossier client

Réf. Client: Commande

ENV2016-04-0191EPF

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



Page 1/1

DTA 164 rev 11

4

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste





RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-1820 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE BSSI CONSEILS

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1820

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P28 - Ragréage - 1er étage - Bureau 2
Description ITGA	Description ITGA Colle polymère jaune / Ragréage gris

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
olle polymère jaune + ragréage gris	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	1	1

itga

Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél : 02.99.35.41.41 Fax : 02.23.22.52.27

Accréditation nº 1-5970 Liste des sites et portées

disponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1821 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1821

Réf. Client:

8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 Mme Sabrina LOPES

BSSI CONSEILS

54320 MAXEVILLE

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P29 - Carrelage - 1er étage - Dégagement
Description ITGA	Description ITGA

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META): broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

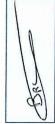
College to the second s	Fraction Analysée	et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Control Branch Distriction of the Control of the Co	Colle grise + couche plâtreuse blanche	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	-	1



Validé par: Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce naport ne doit pas être reproduit partielle. Sout demande particulère et écrite du client, les échantillors sont conservés pendant é mole et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11



Page 1/1

DTA 164 rev 11



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1822 EN DATE DU 03/06/2016

Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27



Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27 www.itga.fr itga



RAPPORT D'ESSAI Nº 1T141606-1823 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016

Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1823 Prélèvement:

54320 MAXEVILLE Réf. Client:

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1822

8 rue Albert EINSTEIN

Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

BSSI CONSEILS

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P31 - Toiture FC - Toitures - Hangar 1
Description ITGA	Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ; pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

Matériau compact beige avec poussières / Peinture P30 - Mastic de fenêtre - 1er étage - Dégagement

Description ITGA

Echantillon

SAULXURES LES NANCY

BATIMENT 1 USINE MALORA

Dossier client

Réf. Client: Commande

ENV2016-04-0191EPF

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat:

Nb de

Type

Amiante non détecté

Matériau compact beige avec poussières + peinture non séparable

Fraction Analysée

Résultat:

Résultat

Technique analytique META le 03/06/2016 et date d'analyse

Fraction Analysée	l echnique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

45/20

La reproduction de ce napport d'essain riest autoritée que sous sa forme intégnile ; ce naport ne doit pas être reproduit partit. Sout demande particulière et écrite du client, les échantillans sont conservés pentant é mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1/1

DTA 164 rev 11

18/

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste









Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tel : 02.99.35.41.41 Fax : 02.23.22.52.27

RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-1825 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016

Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-54753 Echantillon ITGA : IT141606-1825

Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE Réf. Client:

8 rue Albert EINSTEIN

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1824 Commande ITGA: IT0716-54753

> 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 Mme Sabrina LOPES

BSSI CONSEILS

54320 MAXEVILLE

Réf. Client: Commande

Mme Sabrina LOPES

BSSI CONSEILS

Client:

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-1824 EN DATE DU 03/06/2016

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P33 - Toiture FC - Toitures - Garage à côté chaufferie
Description ITGA	Description ITGA Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles

Description ITGA

Echantillon

P32 - Toiture FC - Toitures - Chaufferie 1

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA BATIMENT 1

Dossier client

ENV2016-04-0191EPF

· Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Technique Analytique:

Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat:

Nb de

d'amiante Chrysotile Type

Résultat

MOLP le 02/06/2016 Technique analytique et date d'analyse

Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles

Fraction Analysée

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

Page 1/1

La reproduction de ce napont d'essa in'est autorisée que sous sa forme intégnale ; ce napont ne dels pas être reproduit part. Saut demande particulére et écnite du client, les échantillons sont conservés prentant é mois et les rapports pendant 2 ans. DTA 164 rev 11

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

Page 1/1

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorièté que sous sa forme intégale ; ce rapport ne doit pas être reproduit part. Souf rienande particulière et écrite du client, les échantilbas sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Fax: 02.23.22.52.27 Tél: 02.99.35.41.41



Parc d'affaires Espace Perforn 35760 SAINT-GREGOIRE Tel: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.7 www.itga.fr itga

nances Båt K

Accréditation nº 1-5970 Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1827 Commande ITGA: IT0716-54753

> 8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1827 EN DATE DU 03/06/2016

disponibles sur www.cofrac.fr RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-1826 EN DATE DU 03/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE BSSI CONSEILS

Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1826 Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Prélèvement:

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P34 - Toiture FC - Toitures - Au-dessus dégt au 1er
Description ITGA	Elbraciment aris come de niame aver fibras vicibles

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

Résultat:

Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
iment gris sous forme de plaque avec fibres visibles	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Nb de préparations

Type d'amiante

Amiante non détecté

META le 02/06/2016 Technique analytique et date d'analyse

Matériau bitumineux noir avec aluminium avec fibres

Fraction Analysée

Résultat

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META): broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Technique Analytique:

P35 - Etanchéité aluminisée - Toitures - Au-dessus dégt 1er vers gd bureau

SAULXURES LES NANCY

ENV2016-04-0191EPF **USINE MALORA**

BATIMENT 1

Dossier client

Réf. Client: Commande Matériau bitumineux noir avec aluminium avec fibres

Description ITGA

Echantillon

Préparation:

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ca export d'escal n'est autorière que sous sa formé intégrale ; ce noprort ne doit par étre reproduit particlèment sans l'appr Soud demande ponticulière et échie du client, les échanillons sont conservés penthan le mois et les rapports pendant 2 ms.

DTA 164 rev 11



Page 1/1

DTA 164 rev 11



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-1828 EN DATE DU 03/06/2016



Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99,35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27 itga



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1829 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 BSSI CONSEILS Client:

> Echantillon ITGA: IT141606-1828 Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753

> > Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2

BSSI CONSEILS

54320 MAXEVILLE

Réf. Client: Commande

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1829 Commande ITGA: IT0716-54753 Prélèvement:

Réf. Client:

54320 MAXEVILLE

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA
The second secon	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P37 - Mâchoires freins ponts roulants - RDC - Hangar 2
Description ITGA	Matériau compact noir avec fibres visibles

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ; pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

Matériau bitumineux avec fibres / Peinture en faible quantité P36 - Etanchéité sur canalisation extérieur - RDC - Hangar 1

Description ITGA

Echantillon

USINE MALORA SAULXURES LES NANCY ENV2016-04-0191EPF

BATIMENT 1

Dossier client

· Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat:

Nb de

Type d'amiante

Amiante non détecté

et date d'analyse META le 02/06/2016 Technique analytique

Matériau bitumineux avec fibres +

peinture en faible quantité Fraction Analysée

Résultat

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact noir avec fibres visibles	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce naport ne doit pas être reproduit partisèle. Sauf demande particulière et écrite da cienta, les échantillons sont concervés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1/1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce napont d'essai n'est autoricée que sous sa forme intégnle ; ce napont ne doit pas être reproduit part Soud domande particulère et écnte du client, les échanillions sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 aux.

DTA 164 rev 11





RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1830 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

BSSI CONSEILS Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1830 Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Prélèvement:

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P38 - Māchoires freins ponts roulants - RDC - Hangar 2
Description ITGA	Matériau compact marron / Peinture

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Technique Analytique:

Résultat:

Fraction Analysée Tec	chnique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact marron + peinture ME	TA le 03/06/2016	Amiante non détecté	****	,

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

Page 1 / 1

Li reproduction de ca rapport d'esta in'est autoriées que sous sa forme intégnals ; ce naport ne delt pas âtre respraduit partièllem. Sunt denancie particulère et échire àu dient, les échantilions sant conservés pentains é mois et les rapports perfaint 2 aus.



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

Commande ITGA: IT0716-56973 Echantillon ITGA: IT141605-54792 Reçu au laboratoire le: 27/05/2016

> 8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

RAPPORT D'ESSAI N° 1T141605-54792 EN DATE DU 02/06/2016

Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27



Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27 itga

Accréditation n° 1-5970 Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54793 EN DATE DU 02/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016 Commande ITGA : IT0716-56973 Echantillon ITGA : IT141605-54793

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 BSSI CONSEILS

54320 MAXEVILLE

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P40 - Ciment réfractaire (int. chaudière) - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matériau compact beige hétérogène avec poussières

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

Résultat:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

Matériau fibreux blanc avec poussières / Matériau noir en vrac

Description ITGA

Echantillon

P39 - Isolant blanc (intérieur chaudière) - RDC - Chaufferie

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA

Dossier client

Réf. Client: Commande

ENV2016-04-019EPF

Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META): broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Nb de

Type d'amiante

Amiante non détecté

Matériau fibreux blanc avec poussières

+ matériau noir en vrac Fraction Analysée

Résultat

Technique analytique META le 02/06/2016 et date d'analyse

Nb de Type d'amiante Amiante non détecté Résultat META le 02/06/2016 Technique analytique et date d'analyse Matériau compact beige hétérogène Fraction Analysée avec poussières

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa lome intégrale; ce naport ne doit pas être reproduit partielle. Sauf demande particulère et écrite da client, les échamillons sont conservés perdant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1/1

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

Page 1/1



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI Nº 1T141605-54794 EN DATE DU 02/06/2016



Parc d'affaires Espace Perfo 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99,35,41,41 Fax: 02.23.22.52.27 itga

nances Bắt K



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° 1T141605-54795 EN DATE DU 02/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Echantillon ITGA: IT141605-54795 Commande ITGA: IT0716-56973

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016

8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 Mme Sabrina LOPES 54320 MAXEVILLE BSSI CONSEILS

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016 Commande ITGA: IT0716-56973 Echantilion ITGA: IT141605-54794

> 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 Mme Sabrina LOPES

BSSI CONSEILS

54320 MAXEVILLE

Réf. Client: Commande

Réf. Client:

ENV2016-04-019EPF	BATIMENT 1 USINE MALORA	SAULXURES LES NANCY	P42 - Joint de bride (petite) - RDC - Chaufferie	Matériau fibreux beige avec poussières / Peinture
Commande	Dossier client		Echantillon	Description ITGA

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

P41 - Panneau isolant (porte) - RDC - Chaufferie

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA BATIMENT 1

Dossier client

ENV2016-04-019EPF

Matériau fibreux marron / Peintures multiples

Description ITGA

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Technique Analytique:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat:

Nb de

Type d'amiante

Amiante non détecté

Matériau fibreux marron + peintures

Fraction Analysée

Résultat

Technique analytique META le 01/06/2016 et date d'analyse

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige avec poussières + peinture	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

DTA 164 rev 11

Page 1/1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

DTA 164 rev 11





RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI Nº 1T141605-54796 EN DATE DU 02/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 BSSI CONSEILS

54320 MAXEVILLE

Réf. Client:

Commande ITGA: IT0716-56973

Echantillon ITGA: IT141605-54796 Reçu au laboratoire le: 27/05/2016

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P43 - Isolant fibreux rose (ballon) - RDC - Chaufferie
Description ITGA	

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META): broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

· Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux rose	MOLP le 01/06/2016	Amiante non détecté Analyse confirmée au META	ı	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

Page 1/1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.7

Liste des sites et portées Accréditation nº 1-5970 disponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54797 EN DATE DU 02/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

Commande ITGA: IT0716-56973 Echantillon ITGA: IT141605-54797 Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016

8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE Réf. Client:

Mme Sabrina LOPES

BSSI CONSEILS

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA
The second secon	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P44 - Ciment briques (structure chaudière) - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matériau gris en vrac hétérogène / Matériau rouge en faible quantité en vrac

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau gris en vrac hétérogène non séparable + matériau rouge en faible quantité en vrac non séparable	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	1	Ħ

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

Page 1/1





Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE itga



RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54799 EN DATE DU 02/06/2016 Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Prélèvement:

Echantillon ITGA: IT141605-54799 Commande ITGA: IT0716-56973

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

Echantillon ITGA: IT141605-54798 Reçu au laboratoire le: 27/05/2016 Commande ITGA: IT0716-56973

BSSI CONSEILS

Client:

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI Nº 17141605-54798 EN DATE DU 02/06/2016

54320 MAXEVILLE Réf. Client:

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES

BSSI CONSEILS

Parc Saint Jacques 2

H			/ Peinture
ENV2016-04-019EPF	BATIMENT 1 USINE MALORA	SAULXURES LES NANCY P45 - Joint œilleton - RDC - Chaufferie	Matériau fibreux beige avec poussières / Peinture
Commande	Dossier client	Echantillon	Description ITGA

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Fechnique Analytique:

Résultat :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Type d'amiante Résultat Technique analytique Fraction Analysée

et date d'analyse MOLP le 01/06/2016

Matériau fibreux beige avec poussières

+ peinture

Résultat:

Nb de

Chrysotile

Technique Analytique:

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

P46 - Joint de trappe ronde - RDC - Chaufferie Matériau compact gris en vrac / Peinture

Description ITGA

Echantillon

Préparation:

SAULXURES LES NANCY

BATIMENT 1 USINE MALORA

Dossier client

Réf. Client: Commande

ENV2016-04-019EPF

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Type Nb de d'amiante préparations	1
Résultat	Amiante non dêtecté
Technique analytique et date d'analyse	META le 02/06/2016
Fraction Analysée	Matériau compact gris en vrac non séparable + peinture non séparable

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

DTA 164 rev 11

La reproduction de ce raport d'essà n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce naport ne doit pas être reproduit partieller. Stud demande particulière et écnie du client, les échantillans sont conservés pendant é mois et les rapports pendant 2 ans.

Page 1 / 1





Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE itga



Tel: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27

RAPPORT D'ESSAI Nº 17141605-54801 EN DATE DU 02/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Commande ITGA: IT0716-56973 Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016 Echantillon ITGA: IT141605-54801

Réf. Client:

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

Commande ITGA: IT0716-56973 Echantillon ITGA: IT141605-54800 Reçu au laboratoire le: 27/05/2016

8 rue Albert EINSTEIN

Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

Réf. Client: Commande

Mme Sabrina LOPES

BSSI CONSEILS

Client:

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI Nº IT141605-54800 EN DATE DU 02/06/2016

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P48 - Joint de bride (jonction ballon/gaine) - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Description ITGA Matériau Ehreux marron / Matériau rommont mair on sum / Baintaus
	ייניניינים יינו כמי יינו יינו יינו יינו יינו יינו יינו יי

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Technique Analytique:

Résultat:

Matériau fibreux marron / Matériau gris en vrac / Peinture

Description ITGA

Echantillon

P47 - Tresse de gaine carrée - RDC - Chaufferie

USINE MALORA SAULXURES LES NANCY

Dossier client

ENV2016-04-019EPF

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Nb de

d'amiante Type

Résultat

et date d'analyse MOLP le 01/06/2016 Technique analytique

> gris en vrac non séparable + peinture Matériau fibreux marron + matériau Fraction Analysée

non séparable

ée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux marron + matériau compact noir en vrac non séparable + peinture non séparable	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile Amosite	7

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être Sout demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pentant é mois et les rapports p

Page 1/1

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

Page 1/1





itga

Fax: 02.23.22.52.27 Tél: 02.99.35.41.41

Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° 1T141605-54803 EN DATE DU 02/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

Echantillon ITGA: IT141605-54803 Commande ITGA: IT0716-56973

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

Commande ITGA: IT0716-56973

BSSI CONSEILS

Prélèvement:

Client:

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54802 EN DATE DU 02/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Réf. Client

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE Réf. Client:	Echantillon ITGA : IT141605-54802 Reçu au laboratoire le : 27/05/2016
Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P49 - Joint de bride (arrière ballon) - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matériau fibreux blanc avec poussières

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Fechnique Analytique:

Résultat:

Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb c
fibreux blanc avec poussières	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META): broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286).

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ; pas de traitement thermique ou ménanique

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Preparation:

P50 - Isolant chaudière - RDC - Chaufferie

Matériau fibreux beige

Description ITGA

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA BATIMENT 1

Dossier client

Réf. Client: Commande

ENV2016-04-019EPF

 Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2) Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Résultat:

ations

Type Nb de d'amiante préparations	
Résultat	Ambre confirmen au META
Technique analytique et date d'analyse	MOLP le 01/06/2016
Fraction Analysée	Matériau fibreux beige

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

Page 1/1

La reproduction de ce rapport d'essain est autorièse que sous sa forme intégnie ; ce naport ne doit ans être repreduit partie. Saut demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant à mols et les rapports pendant 2 aux.

DTA 164 rev 11

DTA 164 rev 11



Accréditation nº 1-5970 Liste des sites et portées

disponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54804 EN DATE DU 02/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27 itga



RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54805 EN DATE DU 02/06/2016 ww.itga.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Commande ITGA: IT0716-56973 Echantillon ITGA: IT141605-54805

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

Echantillon ITGA : IT141605-54804 Reçu au laboratoire le : 27/05/2016 Commande ITGA: IT0716-56973

BSSI CONSEILS

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

Prélèvement:

54320 MAXEVILLE Réf. Client:

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2

BSSI CONSEILS

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1
NAME OF TAXABLE PARTY OF TAXABLE PARTY.	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P51 - Joint de trappe - RDC - Chaufferie

Matériau fibreux blanc avec poussières / Matériau fibreux marron en faible quantité

Préparation:

Description ITGA

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante
Matériau fibreux blanc avec poussières + matériau fibreux marron en faible	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile

quantité non séparable

Préparation:

Description ITGA

Echantillon

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Matériau fibreux beige en faible quantité en vrac / Matériau marron en vrac / Peinture

P52 - Joint de bride (vers conduit de fumée) - RDC - Chaufferie

SAULXURES LES NANCY

BATIMENT 1 USINE MALORA

Dossier client

Réf. Client: Commande

ENV2016-04-019EPF

Technique Analytique:

Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat:

Nb de

Fraction Analysée	Technique analytíque et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige en faible quantité en vrac non séparable + matériau marron en vrac non séparable + peinture non séparable	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	8

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essà n'est autoriète que sous sa forme intégnle ; ce rapport ne deit par être Soud demande particulière et écnire du client, les échantillans sont conservés pordant 6 mais et les rapports

DTA 164 rev 11 Page 1/1

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99;35,41,41 Fax: 02.23,22,52.27 www.itga.fr

Accréditation nº 1-5970 Liste des sites et portées

disponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54806 EN DATE DU 02/06/2016

ww.itga.fr itga



Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél : 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27

RAPPORT D'ESSAI Nº 1T141605-54807 EN DATE DU 02/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Commande ITGA: IT0716-56973 Echantillon ITGA: IT141605-54807 Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016 Commande ITGA: IT0716-56973 Echantillon ITGA: IT141605-54806

BSSI CONSEILS

۳	
₹	
Ŵ	
ર	
Σ	
0	

8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 Mme Sabrina LOPES Réf. Client:

54320

BSSI CONSEILS

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P53 - Joint de brûleur (petit) - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matériau fibreux blanc avec noussières

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Résultat d'amiante	bres d'amiante Chrysotile
Résu	Présence de fil
Technique analytique et date d'analyse	MOLP le 01/06/2016
Fraction Analysée	Matériau fibreux blanc avec poussières

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon Préparation:

P54 - Joint de brûleur (grand) - RDC - Chaufferie

SAULXURES LES NANCY

ENV2016-04-019EPF BATIMENT 1 USINE MALORA

Dossier client

Réf. Client: Commande Matériau fibreux blanc avec poussières

Description ITGA

pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat:

Nb de

Type Nb de d'amiante préparatio	Chrysotile 2
Résultat	Présence de fibres d'amiante
Technique analytique et date d'analyse	MOLP le 01/06/2016
Fraction Analysée	Matériau fibreux blanc avec poussières

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

Page 1/1

Page 1/1

DTA 164 rev 11

La reproduction de ce rapport d'essal n'es autorisée que sous sa forme intépnile ; ce rapport ne doit pas être reproduit partielle. Souf demande particulère et écrite du client, les échantillors sont conservés pendant à moit et les rapports pendant 2 aus.





Parc d'affaires Espace Perfo itga



RAPPORT D'ESSAI Nº 1T141605-54809 EN DATE DU 02/06/2016 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27

mances Båt K

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016 Echantillon ITGA: IT141605-54809 Commande ITGA: IT0716-56973

> 8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

Liste des sites et portées lisponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54808 EN DATE DU 02/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN BSSI CONSEILS

Echantillon ITGA: IT141605-54808 Reçu au laboratoire le: 27/05/2016 Commande ITGA: IT0716-56973

> 54320 MAXEVILLE Réf. Client:

Parc Saint Jacques 2

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1 USINE MANCHADA SAUUXURES EES NANCY
Echantillon	P55 - Joint de trappe de visite - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Material officery blane mare elikase

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Fechnique Analytique:

Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Type Technique analytique Résultat:

MOLP Ie 01/06/2016

Matériau fibreux blanc avec poussières

Fraction Analysee

et date d'analyse

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Nb de

Résultat

Technique Analytique:

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

Matériau fibreux beige avec poussières P56 - Isolant gaine - RDC - Chaufferie

Description ITGA

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA BATIMENT

Dossier client Commande

ENV2016-04-019EPF

Réf. Client:

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

Nb de Type d'amiante Amiante non détecté Résultat Matériau fibreux beige avec poussières META le 02/06/2016 Technique analytique et date d'analyse Fraction Analysée

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

Page 1/1

Page 1 / 1

DTA 164 rev 11



Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Fax: 02.23.22.52.27 www.itga.fr Tél: 02.99.35.41.41



itga cofrac

Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE

Tel: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27

Accréditation n° 1-5970 Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54811 EN DATE DU 02/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Echantillon ITGA: IT141605-54811 Commande ITGA: IT0716-56973

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016

Prélèvement:

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

Echantillon ITGA: IT141605-54810 Reçu au laboratoire le: 27/05/2016 Commande ITGA: IT0716-56973

8 rue Albert EINSTEIN BSSI CONSEILS Mme Sabrina LOPES

Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

Réf. Client:

Client:

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54810 EN DATE DU 02/06/2016

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P58 - Joint de bride (grosse) - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matériau romnart eris avec fibres visibles / Danier neint

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ; pas de traitement thermique ou ménanique

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

Matériau compact gris avec fibres visibles / Papier peint P57 - Joint de bride (moyenne) - RDC - Chaufferie

Description ITGA

Echantillon

SAULXURES LES NANCY

BATIMENT 1 USINE MALORA

Dossier client Commande

ENV2016-04-019EPF

Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Fechnique Analytique:

Résultat:

Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat:

Nb de

Résultat

et date d'analyse MOLP le 01/06/2016 Technique analytique

> visibles + papier peint non séparable Matériau compact gris avec fibres Fraction Analysée

Chrysotile Type

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact gris avec fibres visibles + papier peint	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

Liverrolaction de ce respont d'essi n'est auterière que aous so lome intégale ; ce raport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'app. Sout denante particulère et donte du cleur, les échamillans sant conservés perdant à mois et les raponts perdant 3 aus.

DTA 164 rev 11

Page 1/1

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

Page 1/1



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° 1T141605-54812 EN DATE DU 02/06/2016

Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27



Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99,35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27 itga



RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54813 EN DATE DU 02/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016

Echantillon ITGA: IT141605-54813 Commande ITGA: IT0716-56973

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016 Echantillon ITGA: IT141605-54812 Commande ITGA: IT0716-56973

> Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

BSSI CONSEILS

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P60 - Stock bride rouge - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Matherial removed with more filence distilled of the second

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ; pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation :

Matériau compact rouge avec fibres visibles / Peinture

Description ITGA

Echantillon

P59 - Stock bride noire - RDC - Chaufferie

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA BATIMENT 1

Dossier client

Réf. Client: Commande

ENV2016-04-019EPF

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Technique Analytique:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat:

Nb de préparations

Type d'amiante Chrysotile

Résultat

MOLP le 01/06/2016 Technique analytique et date d'analyse

Matériau compact rouge avec fibres visibles + peinture non séparable

Fraction Analysée

Résultat :

Nb de préparations	2
Type d'amiante	Chrysotile
Résultat	Prèsence de fibres d'amiante
Technique analytique et date d'analyse	MOLP le 01/06/2016
Fraction Analysée	Matériau compact gris avec fibres visibles + peinture non séparable

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

Page 1 / 1

DTA 164 rev 11

DTA 164 nev 11

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste





Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél : 02.99.35.41.41 itga



RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54815 EN DATE DU 02/06/2016 Fax: 02.23.22.52.27

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016 Echantillon ITGA: IT141605-54815 Commande ITGA: IT0716-56973

> 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 Mme Sabrina LOPES

BSSI CONSEILS

54320 MAXEVILLE

Réf. Client: Commande

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54814 EN DATE DU 02/06/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE **BSSI CONSEILS**

Echantillon ITGA: IT141605-54814 Reçu au laboratoire le: 27/05/2016 Commande ITGA: IT0716-56973 Prélèvement:

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P61 - Tresse au sol (bobine) - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Description ICGA Marketon blane were filence with him a new characteristics

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Nb de Type Présence de fibres d'amiante Résultat MOLP le 01/06/2016 Technique analytique et date d'analyse Matériau fibreux blanc avec fibres visibles avec poussières Fraction Analysée

Nb de préparations

Type d'amiante Chrysotile

Résultat

MOLP le 01/06/2016 Technique analytique

> Matériau fibreux blanc + peinture Fraction Analysée

et date d'analyse

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

P62 - Stock de joint souple - RDC - Chaufferie

SAULXURES LES NANCY

BATIMENT 1 USINE MALORA

Dossier client

ENV2016-04-019EPF

Matériau fibreux blanc / Peinture

Description ITGA

Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Technique Analytique:

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de ce apport d'essà n'est autoriète que sous sa forme intégnale ; ce rapport ne dels pas être reproduit part Soul demande particulière et écnire du client, les échantillans sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1/1

DTA 164 rev 11

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste



Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Fax: 02 23 22 52 27 Tél: 02.99.35.41.41



35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.7 Parc d'affaires Espace Perfon itga

nances Bất K



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI Nº 1T141605-54816 EN DATE DU 02/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE BSSI CONSEILS

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016 Echantillon ITGA: IT141605-54816 Commande ITGA: IT0716-56973

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

Réf. Client:

Dossier client Commande

BSSI CONSEILS

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
The second secon	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P63 - Isolant bande blanche (au sol) - RDC - Chaufferie

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Matériau fibreux blanc avec poussières

Description ITGA

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Technique Analytique:

Résultat:

Résultat:

Nb de préparations	1
Type d'amiante	1
Résultat	Amiante non détecté
Technique analytique et date d'analyse	META le 02/06/2016
Fraction Analysée	Matériau fibreux blanc avec poussières

Nb de préparations

Type d'amiante

Résultat

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

DTA 164 rev 11

Page 1/1

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de RAPPORT D'ESSAI Nº 1T141605-54817 EN DATE DU 02/06/2016 Reçu au laboratoire le: 27/05/2016 Echantillon ITGA: IT141605-54817 Commande ITGA: IT0716-56973 Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. - Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) Prélèvement: poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286) META le 01/06/2016 Technique analytique et date d'analyse P64 - Joint de brûleur - RDC - Chaufferie Matériau fibreux blanc en vrac / Peinture Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon SAULXURES LES NANCY ENV2016-04-019EPF BATIMENT 1 USINE MALORA Matériau fibreux blanc en vrac + Fraction Analysée

Description ITGA

Echantillon

Préparation:

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

La reproduction de co rapport d'essai n'est autoriée que sous sa forme intégale ; ce rapport ne doit pas être reproduit part Sout demande particulière et écnie du clèmi. Le échanillens sont conservés pendan d mois et les rapports pendan 2 ans.

DTA 164 rev 11





disponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Commande ITGA: IT0716-56973 Echantillon ITGA: IT141605-54818 Reçu au laboratoire le: 27/05/2016

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54818 EN DATE DU 02/06/2016

Parc d'affaires Espace Performances Bât K itga



35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99,35,41,41 Fax: 02.23.22.52.27

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-54819 EN DATE DU 02/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-56973 Echantillon ITGA : IT141605-54819

Reçu au laboratoire le: 27/05/2016

Client:

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE BSSI CONSEILS

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-019EPF
Dossier client	BATIMENT 1
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P66 - Joint de bride - RDC - Chaufferie
Description ITGA	Description ITGA Matériau compact beine avec fibres visibles / Peinture

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

Matériau fibreux blanc avec fibres visibles avec poussières P65 - Joint de trappe de visite - RDC - Chaufferie

Description ITGA

Echantillon

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA

BATIMENT 1

Dossier client

ENV2016-04-019EPF

8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 Mme Sabrina LOPES

BSSI CONSEILS

54320 MAXEVILLE

Réf. Client: Commande - Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Technique Analytique:

Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Nb de

Type

Résultat

Technique analytique MOLP le 01/06/2016 et date d'analyse

Matériau fibreux blanc avec fibres

Fraction Analysée

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact beige avec fibres visibles + peinture non séparable	MOLP le 01/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Christophe LE BOURHIS - Analyste

Page 1 / 1

La reproduction de ce rapport d'essa in fest autoridée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduits parti. Saud demande particulère et écrite du célent, les échantillions sont concervés pendant é mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Validé par: Christophe LE BOURHIS - Analyste

ANNEXE 2

Fiches Descriptives des MPCA Quantitatif des MPCA

Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	RDC : hangars 1-2-3
N° Analyses	IT141606-1795/1796/1797/1805
N° Echantillons	P3-P4-P5-P13

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Joint de bride Aérothermes
Couleur superficielle	Beige, gris et noir
Couleur dans la masse	Beige, gris et noir
Epaisseur	2 mm
Type de liant	/
Dimension	Ø 5cm et Ø 10cm
Quantité	156 unités
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE

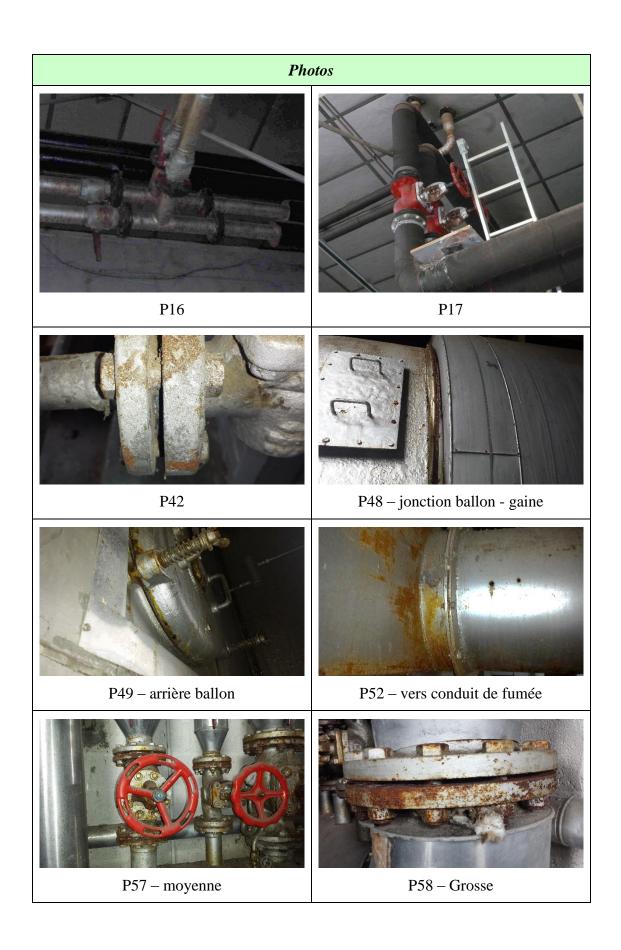
Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité
TOTAL	156 unités

Photos P3 P3 et P4 P4 P5 P13

Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	RDC : hangar 4 Chaufferie
N° Analyses	IT141606-1808/1809/54795/54801/54802/54805/ 54810/54811/54812/54813/54815/54819
N° Echantillons	P16-P17-P42-P48-P49-P52-P57-P58-P59-P60- P62-P66

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Joint de bride Canalisation
Couleur superficielle	Beige
Couleur dans la masse	Beige
Epaisseur	2 mm
Type de liant	/
Dimension	Ø 5cm, Ø 10cm et Ø 20cm
Quantité	165
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE / AMOSITE

Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité
TOTAL	165 unités





Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	RDC: hangar 4, chaufferie
N° Analyses	IT141606-1810/54814
N° Echantillons	P18-P61

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Tresse conduit de cheminée
Couleur superficielle	Blanc
Couleur dans la masse	Blanc
Epaisseur	2 mm
Type de liant	/
Dimension	Ø 1 cm
Quantité	10 unités + 1 bobine au sol
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE

Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité
TOTAL	10 unités + 1 bobine au sol

Photos Photos Photos Political principle of the princi

Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	RDC : sanitaires 1
N° Analyses	IT141606-1814
N° Echantillons	P22

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Plaques FC (séparation WC)
Couleur superficielle	Rouge
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 cm
Type de liant	/
Dimension	1 m X 2,20 m
Quantité	5,2 m²
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE

Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité
TOTAL	$5,20 m^2$



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Hangar 1-2-3-4, chaufferie, garage à côté chaufferie, au-dessus dégagement au 1 ^{er} étage
N° Analyses	IT141606-1823/1824/1825/1826
N° Echantillons	P31-P32-P33-P34

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Toiture FC
Couleur superficielle	Gris
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 cm
Type de liant	/
Dimension	2 m X 1 m
Quantité	9691 m²
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE

Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité
TOTAL	9691 m²



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Hangar 2
N° Analyses	IT141606-1829
N° Echantillons	P37

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Mâchoires de freins pont roulant
Couleur superficielle	Gris
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	3 cm
Type de liant	/
Dimension	/
Quantité	2
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE

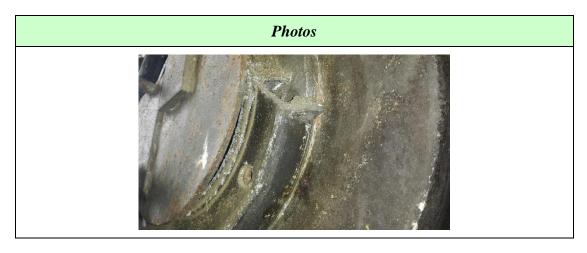
Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité
TOTAL	2 unités



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Chaufferie
N° Analyses	IT141606-54798
N° Echantillons	P45

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Joint œilleton
Couleur superficielle	Beige
Couleur dans la masse	Beige
Epaisseur	2 mm
Type de liant	-
Dimension	Ø 20 cm
Quantité	1
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE

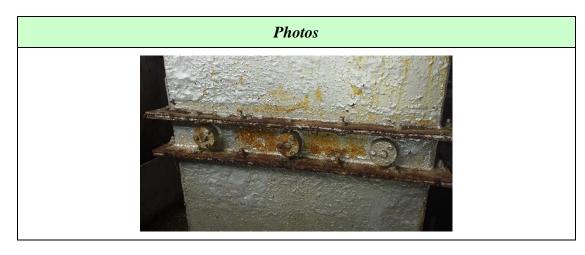
Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité
TOTAL	1 unité



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Chaufferie
N° Analyses	IT141606-54800
N° Echantillons	P47

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Tresse gaine carrée
Couleur superficielle	Blanc
Couleur dans la masse	Blanc
Epaisseur	1 cm
Type de liant	-
Dimension	-
Quantité	1 unité (2 ml)
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE

Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité (m² ou ml)
TOTAL	1 unité (2 ml)



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	CHAUFFERIE
N° Analyses	IT141606-54804/54808/54818
N° Echantillons	P51-P55-P65

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Joint trappe
Couleur superficielle	Blanc
Couleur dans la masse	Blanc
Epaisseur	3 mm
Type de liant	-
Dimension	1 ml
Quantité	3
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE

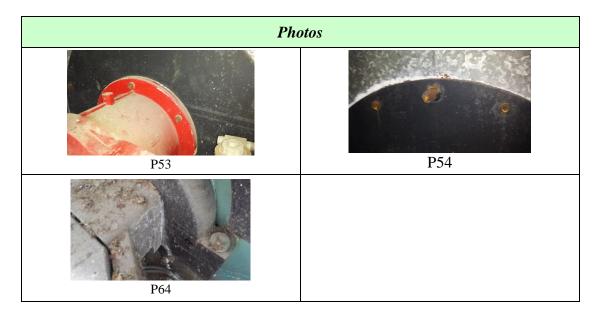
Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité
TOTAL	3 ml

Photos	
P51	P55
P65	

Renseignements Généraux		
Nom du site :	Usine Malora	
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016	
Nom du bâtiment :	Bâtiment 1	
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY	
Localisation prélèvement :	Chaufferie	
N° Analyses	IT141606-54806/54807/54817	
N° Echantillons	P53-P54-P64	

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Joint de brûleur
Couleur superficielle	Blanc
Couleur dans la masse	Blanc
Epaisseur	3 mm
Type de liant	-
Dimension	Ø 30 cm
Quantité	3
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE

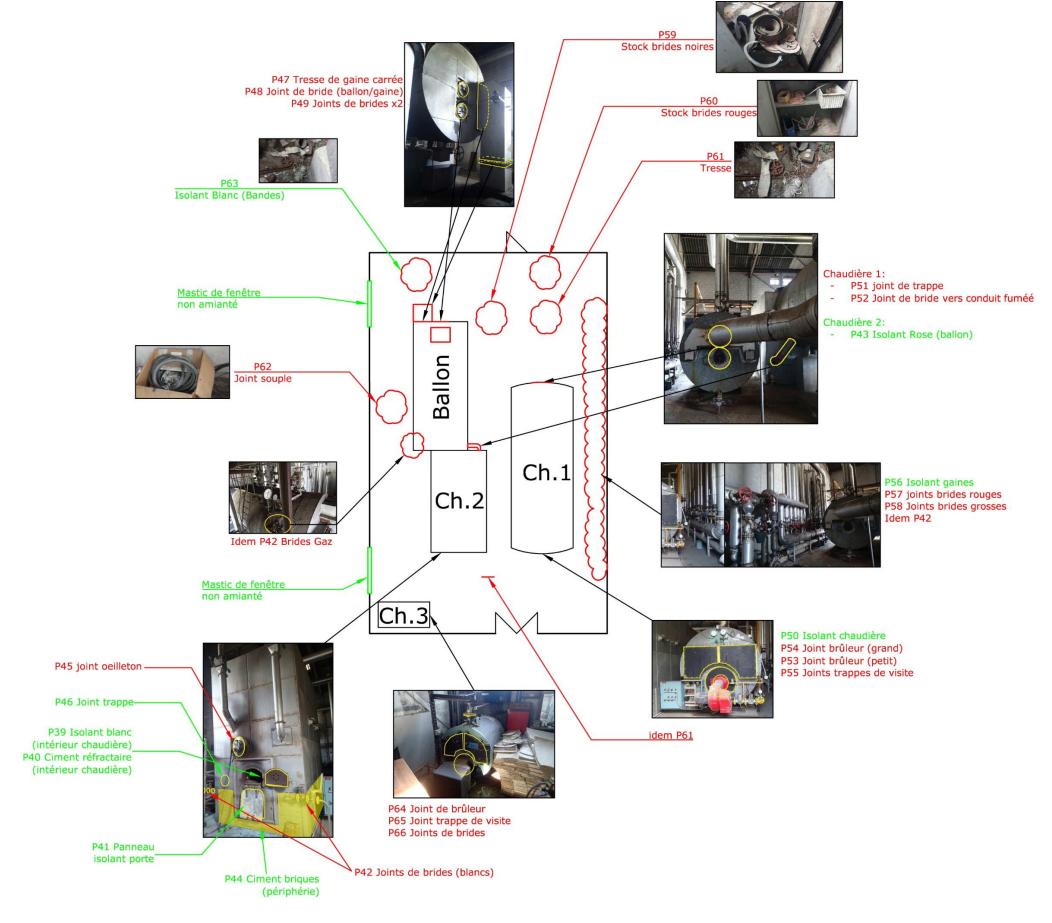
Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité
TOTAL	3 unités



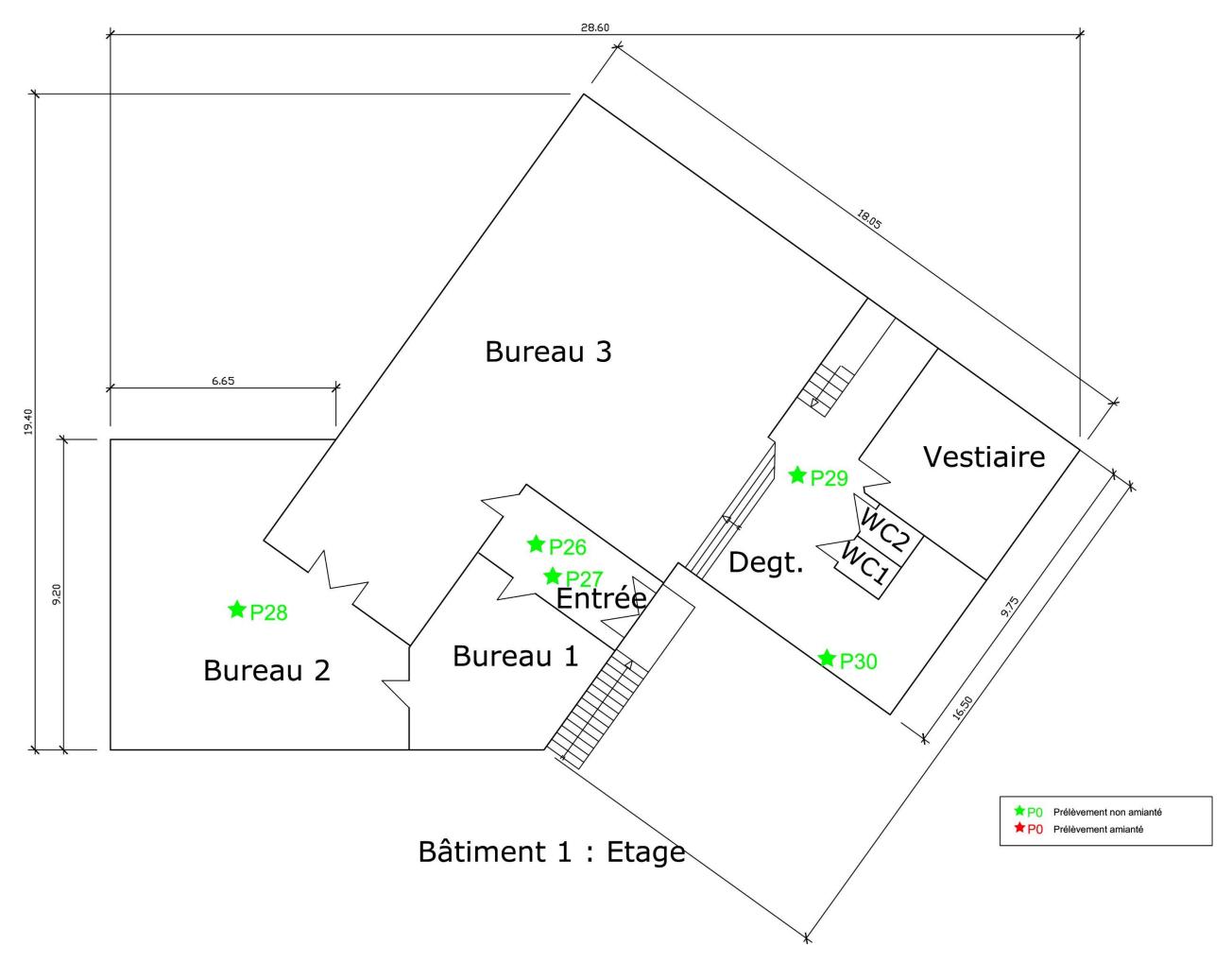
ANNEXE 3

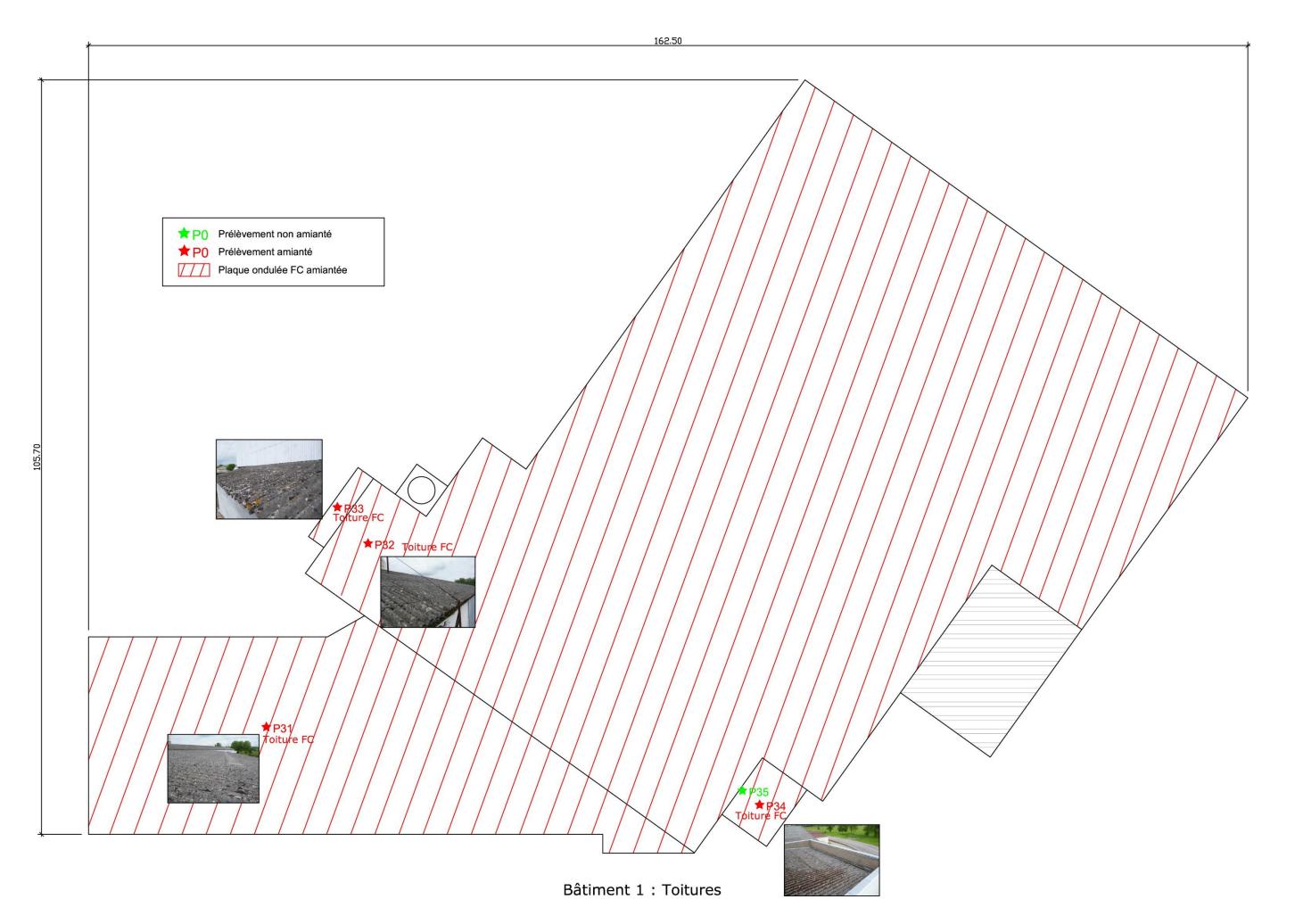
SCHEMA - PLAN





Chaufferie





ANNEXE 4

ATTESTATIONS



CARTE DE CERTIFIÉ

ODI/DPE/14013599 03/03/2014 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTAICATON

OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - DPE INDIVIDUEL



CARTE DE CERTIFIÉ

ODI/GAZ/14013599 03/03/2014 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CHRITISHSATHO

OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - GAZ





CARTE DE CERTIFIÉ

ODI/ELE/14013599 WARRIED 03/03/2014 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS -ELECTRICITE



CERTIFICAT AFNOR CERTIFICATION

Accréditation COFRAC n°4-0057 (portée disponible sur www.cofrac.fr) selon la norme ISO/CEI 17024 et selonl'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostics amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.

FLORENCE MÉAUX Directrice générale

21-

AFNOR CERTIFICATION

11 rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex certification-personnes@afnor.org +33 (0)1 41 62 80 00



9 rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 16 Tél : 33 (0)1 53 70 30 00 | maf@maf.fr

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables

ATTESTATION D'ASSURANCE

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

IC 16 N° d'identification : Une police N°

371058/Z/13

couvrant ses responsabilités professionnelles spécifiques pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 N° d'édition d'attestation :

La garantle du contrat s'applique aux opérations réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.

SARL BSSI CONSEILS Bureau Etudes Techniques

8 RUE ALBERT EINSTEIN PARC SAINT JACQUES II 54320 MAXEVILLE France



Cette police actuellement en vigueur satisfait à l'obligation d'assurance édictée par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Elle est conforme aux clauses-types énoncées à l'annexe 1 de l'article A 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Activités assurées :

B.6.2	Missions de coordination des systèmes de sécurite incendie
D.0.2	ivissions de coordination des systèmes de securite incendie

A 1 Maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle (études générales et/ou direction des travaux de bâtiment)

D Missions d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale

G.C.5 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux de génie civil

B.9 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil sur des V.R.D.

G.C.3 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux d'infrastructure

B.2.1 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur la structure, le clos et le couvert des ouvrages

A.4 Missions de maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'enlèvement ou de confinement de tous matériaux contenant de l'amiante

Missions de diagnostic de performance énergétique confiées par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier en application des articles L 134-1 à L 134-5 et R 134-1 à R 134-5 du code de la construction et de l'habitation B.5.1b

B.5.4 Missions de diagnostic d'installations électriques, sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations destinée à servir de base à la réalisation des travaux

Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil pour les réseaux de détection et lutte contre l'incendie et l'intrusion, y compris coordination

des systèmes de sécurité incendie (cssi), gestion technique centralisée (gtc) des bâtiments

Missions d'expertises amiables comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, sans délégation de gestion et à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise) EXP A

Missions d'expertises judiciaires comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, à l'exclusion

de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise)

B 5 5

Missions de recherche de matériaux et produits de la construction contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis, confiées en application des articles L 1334-13 et R 1334-14 à R 1334-29 du code de la santé publique Missions de métrage de superficie des lots de copropriété des immeubles bâtis, régles par la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 B.5.7

améliorant la protection des acquéreurs de lots de copropriété et par son décret d'application du 23 mai 1997 ainsi que les métrages portant sur la superficie habitable d'un bien donné en location en application de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009

B.5.8 Missions d'état des lieux, diagnostic de bâtiments à l'exclusion de la maîtrise d'œuvre générale

B.5.9 Missions de diagnostic saturnisme, de contrôle après travaux ou d'établissement de constat de risque d'exposition au plomb à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle, en application des articles L 1334-1 à L 1334-12 et R 1334-1 à R 1334-13 du code de la santé publique

Missions d'établissement d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites ou d'attestations de réalisation des travaux préventifs

ou d'éradication (articles L 133-1, L 133-6 et R 133-1 du code de la construction et de l'habitation) B 5 11 Missions de diagnostic visant à évaluer les risques de présence de légionelles dans les réseaux d'eau

Missions sans conception ni exécution de travaux confiée par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier et consistant en l'établissement d'un état des risques naturels et technologiques selon la loi n°2003-699 du 30 juillet 2003, codifiée à l'article L-125-5 B.5.13 du Code de l'environnement

Missions d'établissement d'un état des installations intérieures de gaz réalisées lors des ventes de tout ou partie de biens immobiliers à usage d'habitation en application des articles L 134-6 et R 134-6 à R 134-9 du code de la construction et de l'habitation B.5.14

B.5.17 Missions de diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments en application des articles R.111-43 à R.111-47 du Code de la construction et de l'habitation

Fin de liste

EXP J

B.5.10

Fait à Paris, le 01 janvier 2016

LA MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS ASSURANCES

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS **CONTENANT DE L'AMIANTE**

AVANT DEMOLITION

Par convention entre les parties

En application de l'article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011 et de l'arrêté du 26 juin 2013 relatifs au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et de la norme NF X 46-020.









A - Désignation de l'immeuble

LOCALISATION DE L'IMMEUBLE	PROPRIETAIRE	DOCUMENTS REMIS
Adresse : Route de Bosserville Code postal : 54420 Ville : SAULXURES LES NANCY Date permis de construire : Antérieure au 1er juillet 1997 Type de bien : Usine MALORA Bâtiment 2	Nom : EPF LORRAINE Adresse : rue Robert Blum – BP 245 Code postal : 54701 Ville : PONT A MOUSSON CEDEX	 Plans partiels Etude de diagnostic de mars 2012

B - Désignation du commanditaire

IDENTITE DU COMMANDITAIRE	MISSION
Nom : EPF LORRAINE	Date de commande : 13/05/2016
Adresse : rue Robert Blum – BP 245	Date de repérage : 17, 18 et 25 mai 2016
Code postal : 54701	Date de signature du rapport : 09/06/2016
Ville : PONT A MOUSSON CEDEX	Accompagnateur :

C - <u>Désignation de l'opérateur de diagnostic</u>

IDENTITE DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC	
Raison sociale et nom de l'entreprise : BSSI Conseils	Organisme certificateur : AFNOR Adresse : AFNOR - 11 rue Francis de Pressensé
Nom : Julien LAPORTE Adresse : 8 rue Albert Einstein	93571 LA PLAINE ST DENIS CEDEX Le : 03/03/2014 N° certification : ODI/AM/14013599
Code postal : 54320 Ville : MAXEVILLE	Cie d'assurance : MAF Assurances N° de police d'assurance : 77575/S Date de validité : 31/12/2016
N° de siret : 430 183 095 00040	Référence réglementaire spécifique utilisée : En application de l'article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011 et de l'arrêté du 26 juin 2013 relatifs au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et de la norme NF X 46- 020

Conclusion : Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Objet de la mission : dresser un constat de présence ou d'absence de matériaux et produits contenant de l'amiante et déterminer si le bien présente un danger potentiel ou immédiat pour les professionnels du bâtiment amenés à effectuer des travaux lié à une exposition à l'amiante

Il est rappelé au propriétaire la nécessité d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

Nombre total de pages du rapport : 39 Nom du signataire : Julien LAPORTE



SOMMAIRE

I PREAMBULE3
1. MISSION
2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE
3. TEXTES DE REFERENCES
4. INTERVENTION
5. LABORATOIRE ACCREDITE COFFRAC :
II RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE
1. CONCLUSION DU RAPPORT
2. RESULTAT DE LA VISITE
ANNEXE 1 - BULLETINS D'ANALYSE
ANNEXE 2 - Fiches Descriptives des MPCA Quantitatif des MPCA
ANNEXE 3 - SCHEMA - PLAN
ANNEXE 4 - ATTESTATIONS

I PREAMBULE

1. MISSION

Le présent document a pour objet la réalisation d'un rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante *avant démolition* conformément aux textes en vigueur rappelés ci-dessous.

2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de travaux :

Démolition complète du bâtiment

Notre repérage ne comprend pas le repérage des réseaux enterrés.

3. TEXTES DE REFERENCES

- Code de la Santé Publique
- Article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011
- *Arrêté du 26 juin 2013*
- Norme NF X 46-020

Tous les textes et normes rendus applicables par les précédents.

4. INTERVENTION

La mission comprend d'une part, la recherche des flocages, calorifugeages et faux plafond susceptibles de contenir de l'amiante et d'autre part la recherche de composants de la construction comprenant la toiture et l'étanchéité, les façades, les parois verticales intérieures et enduits, les plafonds et faux plafond, les revêtements de sol et de murs, les conduits, canalisations et équipements, les ascenseurs et monte-charge, les équipements divers, les installations industrielles, les coffrages perdus dont la liste exhaustive et le tableau sont joints en annexe du décret 2011-629 du 3 juin 2011 relatif au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition. Le constat est limité aux locaux rendus accessibles lors de la visite.

L'opérateur de repérage procède à une recherche exhaustive et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe du présent décret et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.

Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant le début l'intervention, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires à réaliser entre les différentes étapes de la démolition

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en application des dispositions de la norme NF X 46-020. L'opérateur délimite une zone d'intervention avant de procéder au prélèvement et applique un fixateur (surfactant) afin de limiter l'émission de fibres d'amiante. Des outils de prélèvement propres et adaptés sont utilisés de manière à générer un minimum de poussière et éliminer tout risque de contamination croisée lors de l'intervention.

BSSI Conseils 3 ENV2016-04-0191-BAT2

L'échantillon doit être suffisant pour permettre une description macroscopique, une analyse et une contre-analyse. Une fois prélevé l'échantillon est immédiatement conditionné dans un double emballage individuel hermétique et l'identification est portée de manière indélébile sur l'emballage dès le prélèvement réalisé. Le point de prélèvement est stabilisé après l'opération à l'aide d'un fixateur. L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible une protection est mise en place afin d'assurer un nettoyage de la zone d'intervention. Une fiche d'accompagnement des prélèvements reprenant l'identification, est transmise au laboratoire.

Pour permettre une parfaite traçabilité ainsi que leur comptabilité, les prélèvements sont repérés sur un schéma de repérage. L'opérateur utilise des gants jetables ainsi qu'un équipement de protection individuelle à usage unique.

Programmes de repérage de l'amiante, liste C mentionnée à l'article R. 1334-22

TOITURE ET ETANCHEI	I E	
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment	
Ardoises		
Araoises	Ardoises en fibres-ciment	
Elómonto non etu ela	Conduits de cheminée	
Eléments ponctuels	Conduits de ventilation	
	Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »)	
Revêtements bitumineux	Pare-vapeur	
	Revêtements et colles	
	Rivets	
Accessoires de toiture	Faîtages	
	Closoirs	
FACADES		
	Plaques	
Panneaux-sandwichs	Joints d'assemblage	
	Tresses	
	Plaques et «bacs» en fibres-ciment	
Bardages	Ardoises en fibres-ciment	
· ·	Isolants sous bardage	
Appuis de fenêtre	Eléments en fibres-ciment	
	TERIEURES ET ENDUITS	·
	Flocages	
M	Enduits projetés	
Murs et cloisons	Revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment)	
	Joints de dilatation	
	Flocages	
	Enduits projetés	
	Joints de dilatation	
Poteaux		Carton
périphériques et intérieurs)		Fibres-ciment
,	Entourage de poteaux	Matériau sandwich
		Carton+plâtre
	Peintures intumescentes	- Films
	Panneaux de cloison	
Cloisons légères ou	Jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons	Tresses
préfabriquées	onenon entre punticum projueriques et preus, retes de etoisons	Carton
P. J		Fibres-ciment
	Flocages	T to reg emient
Gaines et coffres verticaux		
sames et cojji es verneaux	Panneaux	
Portes coupe-feu/portes	Vantaux	
pare-flammes	Joints	
PLAFONDS ET FAUX PL		
	Flocages	
	Enduits projetés	
	Panneaux collés ou vissés	
Plafonds	Coffrages pardus	Carton amianto
Plafonds	Coffrages perdus	Carton-amiante Fibres-ciment

BSSI Conseils 4 ENV2016-04-0191-BAT2

	ni .	
Poutres et charpentes	Flocages	
(périphériques et intérieurs)	Enduits projetés	
(peripheriques et utierteurs)	Peintures intumescentes	
	Rebouchage de trémies	
Interference autor atmost and	Jonctions avec la façade	
Interfaces entre structures	Calfeutrements	
	Joints de dilatation	
	Flocages	
Gaines et coffres	Enduits projetés	
horizontaux	Panneaux	
	Jonction entre panneaux	
Faux plafonds	Panneaux et plaques	
REVETEMENTS DE SOL		
	Dallas plastiques	
	Dalles plastiques Colles bitumineuses	
Revêtements de sol		
(l'analyse doit concerner	Lès Plastiques avec sous-couche	
chacune des couches du	Chape maigre	
revêtement)	Calfeutrement des passages de conduits	
	Revêtement bitumineux des fondations	
	Sous-couches des tissus muraux	
Revêtements de murs	Revêtements durs	Plaques menuiserie
110,000		Fibres-ciment
	Colles des carrelages	
CONDUITS CANALISATION	ONS ET EQUIPEMENTS	
Conduite de floridos (nic	Calorifugeage	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides)	Enveloppe de calorifuge	
eaux, autres flutaes)	Conduits en fibres-ciment	
	Conduits en fibres-ciment	
	Joints entre éléments	
Conduits de vapeur, fumée,	Mastics	
échappement	Tresses	
	Manchons	
	Clapet	
Clapets/volets coupe-feu	Volet	
Chapers, voices coupe year	Rebouchage	
Vide-ordures	Conduits en fibres-ciment	
		l
ASCENCEURS ET MONT		
Portes palières	Portes et cloisons palières	
	Flocage	
Trémie, Machinerie	Bourre	
2,	Mur/plancher	
	Joint mousse	
EQUIPEMENTS DIVERS		
CI II)	Bourres	
Chaudières, tuyauteries,	Tresses	
etuves, groupes Loints		
électrogènes	Calorifugeages	
	Peinture anti condensation,	
Convecteurs et radiateurs,	Plaques isolantes (internes et externes)	
aérothermes	Tissu amiante	
L	1 bosw without	

BSSI Conseils 5 ENV2016-04-0191-BAT2

INSTALLATIONS INDUS	TRIELLES	
	Bourres	
	Tresses	
	Joints	
Earna átringa tringritarias	Calorifugeages	
Fours, étuves, tuyauteries	Peintures anti condensation	
	Plaques isolantes	
	Tissu amiante	
	Freins et embrayages	
COFFRAGES PERDUS		
Coffrages et fonds de coffrages perdus	Eléments en fibres-ciment	

5. <u>LABORATOIRE ACCREDITE COFFRAC</u>:

ITGA
Accréditation N°: 1-5967
Parc Edonia – Bâtiment R
rue de la Terre Adélie – CS n°66862
35768 ST GREGOIRE CEDEX

AVERTISSEMENT

Le présent document est établi conformément aux textes rappelés ci-dessus, suite à la visite du site concerné. Les matériaux et produits recensés ont été soit accessibles, soit ont fait l'objet d'investigations et sondages destructifs.

II RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE

1. CONCLUSION DU RAPPORT

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, <u>il a été repéré des matériaux et produits</u> <u>contenant de l'amiante après analyse.</u>

Les résultats des analyses effectuées sur les échantillons prélevés, sont récapitulés dans le tableau suivant :

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Ragréage et colle	RDC	Entrée	P1	IT141606 -1831	Amiante non détecté	
Colle de carrelage	RDC	Sanitaires 9	P2	IT141606 -1832	Amiante non détecté	
Colle de plinthes	RDC	Sanitaires 9	P3	IT141606 -1833	Amiante non détecté	
Colle de faïence	RDC	Sanitaires 9, WC 1-2	P4	IT141606 -1834	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Colle de carrelage	RDC	WC 1-2	P5	IT141606 -1835	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Etanchéité	Extérieur	Avancée de toit	P6	IT141606 -1836	Amiante non détecté	

BSSI Conseils 7 ENV2016-04-0191-BAT2

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Remontée étanchéité aluminisée	Extérieur	Avancée de toit	P7	IT141606 -1837	Amiante non détecté	The second secon
Toiture FC	Extérieur	Toiture	P8	IT141606 -1838	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Etanchéité (bordure toiture)	Extérieur	Toiture	P9	IT141606 -1839	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Planche de rive FC	Extérieur	Toiture	P10	IT141606 -1840	Présence d'amiante CHRYSOTILE	The state of the s
Bardage FC	Extérieur	Façade	P11	IT141606 -1841	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Descente EP FC	Extérieur	Façade	P12	IT141606 -1842	Présence d'amiante CHRYSOTILE CROCIDOLITE	
Débris FC	Extérieur	Débris extérieurs	P13	IT141606 -1843	Présence d'amiante CHRYSOTILE	

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Mastic de fenêtres stockées	Extérieur	Débris extérieurs	P14	IT141606 -1844	Amiante non détecté	LIVERS
Toiture FC	Extérieur	Bâtiment vestiaire	P15	IT141606 -1845	Présence d'amiante CHRYSOTILE	and another than the

REMARQUE:

Présence de débris en fibre ciment autour des bâtiments (non quantifiable)

Un contrôle local ne peut cependant être considéré comme totalement représentatif d'une superficie d'apparence uniforme, du fait de la présence, toujours possible, de zones singulières (utilisation de produits non homogènes lors de travaux initiaux, disparité locale due à une reprise lors de travaux d'entretien).

Obligations de communication

(Article R 1334-27 du Code de la Santé Publique)

Le présent repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.

2. RESULTAT DE LA VISITE

Locaux et parties de l'immeuble bâti non visités

Local ou partie de l'immeuble bâti	Motif
Bâtiment vestiaires	Repérage uniquement sur les extérieurs, le reste du bâtiment est exclu (cf. visite préalable)

RESPONSABILITE DU PROPRIETAIRE CONCERNANT LES LOCAUX OU PARTIES D'IMMEUBLE NON VISITES

Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R.1334-15 à R.1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies. En cas de mention de locaux ou de parties d'immeuble non visités et ce quel qu'en soit le motif, nous attirons l'attention du propriétaire ou du donneur d'ordre sur le fait que pour s'exonérer de la garantie de vices cachés et pour éviter leurs éventuelle mise en évidence ultérieure, il est recommandé de rendre accessible à l'opérateur tous les locaux n'ayant pu être examinés au jour de la visite. A la demande expresse du propriétaire ou du donneur d'ordre, l'opérateur se tient à sa disposition pour une mission complémentaire visant à lever ces réserves.

Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non contrôlés

Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non contrôlés	Motif
Réseaux enterrés	Non concerné par le présent repérage

Le tableau de repérage ci-après est établi conformément aux textes en vigueur. Il récapitule les différents matériaux et produits rencontrés lors de la visite.

LEGENDE

Les abréviations suivantes sont utilisées :

AT	Marquage caractéristique d'un matériau ou produit amianté (Amiante Technique)
DC	Document consulté (mentionnant la présence d'un matériau ou produit amianté)
MSA ou NT	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante ou Non amiante
	Technique
ITA	Impossibilité Technique d'Accès ou inaccessible sans travaux destructifs ou
	inaccessible directement (pas de moyen d'accès)

TABLEAU DE REPERAGE

Usine Malora Route de Boss 54420 SAULX Bâtiment 2 – E	TURES LES NANCY	Absence de produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	<u>1 –</u> Toiture et étanchéité		3 <u>– Parois verticales intérieures</u> et enduits	4 – Plafonds et faux plafonds	5 – Revêtements de sol et revêtements de murs	is, canalisations et is	urs et montes	8 – Equipements divers	Installations industrielles	10 _ Coffrages perdus	Observations
Niveau	Localisation	Absence de matériaux a contenir de	1_Toiture	<u>2 – F</u> açade	$\frac{3-}{\text{et enduits}}$	4 – Plafond	5 – Revêten revêtement	<u>6 –</u> Conduits, c équipements	7 – Ascenseurs charges	8 <u> </u>	9 <u>Installa</u>	<u>10 – Coffra</u>	0
RDC	Entrée						Ragréage + colle P1						
RDC	Circulation						Ragréage + colle idem P1						
RDC	Bureaux 1 à 8						Ragréage + colle idem P1						
RDC	Sanitaires 9						Colle faïence P4 Colle carrelage P2 Colle plinthes P3						
RDC	WC 1						Colle faïence idem P4 Colle carrelage P5						
RDC	WC 2						Colle faïence idem P4 Colle carrelage idem P5						
RDC	Bureaux 10 à 14						Ragréage + colle idem P1						
Extérieur	Avancée de toit (bât 2)		Etanchéité P6 Remontée étanchéité aluminisée P7										

TABLEAU DE REPERAGE

Usine Malora Route de Bosse 54420 SAULX Bâtiment 2 – B	URES LES NANCY	produits et susceptibles de l'amiante	et étanchéité		verticales intérieures	ls et faux plafonds	nents de sol et s de murs	ts, canalisations et ts	seurs et montes	ments divers	tions industrielles	iges perdus	Observations
Niveau	Localisation	Absence de matériaux s contenir de	1-Toiture	2 – Façade	$\frac{3-}{\text{et enduits}}$	4 – Plafonds	<u>5 –</u> Revêtements revêtements de n	6 – Conduits, équipements	7 – Ascense charges	8 – Equiper	9 – Installations	10 - Coffrages	0
Extérieur	Bâtiment 2		Toiture FC P8 Etanchéité (bordure toiture) P9 Planche de rive FC P10	Bardage FC P11				Descente EP FC P12		Débris FC P13 Mastic de fenêtres stockées P14			
	Bâtiment vestiaire		Toiture FC P15										Intérieur -ITA

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

BSSI Conseils 13 ENV2016-04-0191-BAT2

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des

interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

BSSI Conseils 14 ENV2016-04-0191-BAT2

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
 (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en lle-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Tracabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

BSSI Conseils 15 ENV2016-04-0191-BAT2

ANNEXE 1

BULLETINS D'ANALYSE





disponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-1831 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 BSSI CONSEILS

Commande ITGA: IT0716-54753 Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1831

Réf. Client:

54320 MAXEVILLE

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT ZUSINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P1 - Ragréage et colle - RDC - Entrée
Description ITGA	Description ITGA Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Type Nb of	-
Résultat	Amiante non détecté
Technique analytique et date d'analyse	META le 02/06/2016
Fraction Analysée	Colle polymère jaune non séparable +

Validé par: Anita BROCHAIN - Analyste

Page 1/1

DTA 164 rev 11

Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27 www.itga.fr

THE STATE OF THE S Accréditation nº 1-5970 Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1832 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE BSSI CONSEILS

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1832 Commande ITGA: IT0716-54753

Réf. Client:

Commande	ENLYDA CALANGEDE
2011111111120	E1442010-04-0171EFT
Dossier client	BATIMENT 2
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P2 - Colle de carrelage - RDC - Sanitaires 9
Description ITGA Colle grise	Colle grise

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Technique Analytique:

Amiante non détecté

META le 03/06/2016

Colle grise

1

ragréage gris non séparable



Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

Page 1/1

La reproduction de ce rapport d'essal n'est autoriète que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit Staf demante parficulière et écrite du clèmi, les échanillans sont conservés produait o moio et les rapports produait 2, a de demante parficulière et écrite du clèmi, les échanillans sont conservés produait de moio et les rapports produait 2, a de demande de conservés producit de conserve de

DTA 164 rev 11





itga

Parc d'affaires Espace Performances Bât K

35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.7

Accréditation n° 1-5970 Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1834 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1834 Commande ITGA: IT0716-54753

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1833 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE BSSI CONSEILS

Echantillon ITGA: IT141606-1833 Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Prélèvement:

Réf. Client:

		res 9	he / Carrelage
ENV2016-04-0191EPF	BATIMENT 2 USINE MALORA SAULXURES LES NANCY	P3 - Colle de plinthes - RDC - Sanitaires 9	Description ITGA Colle beige / Couche plâtreuse blanche / Carrelage
Commande	Dossier client	Echantillon	Description ITGA

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle beige + couche plâtreuse blanche + carrelage	META le 03/06/2016	Amiante non détecté	1	ਜ

Nb de

Type d'amiante

Résultat

META le 03/06/2016 Technique analytique et date d'analyse

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286) - Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050) Colle beige / Couche plâtreuse blanche / Carrelage P4 - Colle de faïence - RDC - Sanitaires 9 Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon SAULXURES LES NANCY ENV2016-04-0191EPF Colle beige + couche plâtreuse blanche + carrelage **USINE MALORA** BATIMENT 2 www.itga.fr Fraction Analysée Technique Analytique: 8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE Description ITGA BSSI CONSEILS Préparation: Dossier client Réf. Client: Commande Résultat:



Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'escal n'est autorière que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne dait pas être reproduit partièllement sans l'appa Stad demande ponticulière et échie du client, les échantillons sont conservés pendant é mois et les rapports pendant à aus.

DTA 164 rev 11



DTA 164 rev 11

Page 1/1

Page 1/1





disponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1835 EN DATE DU 03/06/2016





SS ASS

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1836 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES BSSI CONSEILS

Client:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1836 Prélèvement:

Réf. Client:

54320 MAXEVILLE

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1835 Commande ITGA: IT0716-54753

8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2

54320 MAXEVILLE

Réf. Client: Commande

Mme Sabrina LOPES

BSSI CONSEILS

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA SAUXURES LES NANCY
Echantillon	P6 - Etanchéité - Extérieur - Avancée de toit
Description ITGA	Description ITGA Matériau bitumineux noir avec gravillons avec fibres / Matériau fibreux jaune

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

Colle grise / Matériau compact gris / Carrelage

Description ITGA

Echantillon

P5 - Colle de carrelage - RDC - WC1

SAULXURES LES NANCY

USINE MALORA BATIMENT 2

Dossier client

ENV2016-04-0191EPF

· Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Technique Analytique:

Résultat:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Nb de

d'amiante d' Type

Presence de fibres d'amiante

META le 02/06/2016 Technique analytique

Colle grise + matériau compact gris non

séparable + carrelage Fraction Analysée

et date d'analyse

Résultat

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau bitumineux noir avec gravillons avec fibres + matériau fibreux jaune	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	1	н

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

Page 1/1

La reproduction de co rapport d'essai n'est autoritée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas étre reproduit partiellement. Sout demande particulière et écrite du client, les échantillons sont concervés pendant à mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

La reproduction de ce rapport d'essa in'est autoriède que sous sa forme latégale ; ce rapport ne deit pay être reproduit part. Sauf denande particulière et écnie du client, les échantillions sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



Page 1 / 1



Accréditation nº 1-5970 Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

mances Båt K

Parc d'affaires Espace Perfo

35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41

Fax: 02.23.22.52.27

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1838 EN DATE DU 03/06/2016

Co rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1838 Commande ITGA: IT0716-54753

itga Accréditation nº 1-5970 Liste des sites et portées lisponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1837 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 BSSI CONSEILS

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1837 Commande ITGA: IT0716-54753 Prélèvement:

> 54320 MAXEVILLE Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P7 - Remontée étanchéite aluminisée - Extérieur - Avancée de toit
Description ITGA	Matériau bitumineux noir avec aluminium

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

· pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

· Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Nb de préparations	2
Type d'amiante	
Résultat	Amiante non détecté
Technique analytique et date d'analyse	META le 03/06/2016
Fraction Analysée	Matériau bitumineux noir avec aluminium

Nb de

d'amiante Type

Résultat

MOLP le 02/06/2016 Technique analytique et date d'analyse

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU - pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique - Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2) Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles P8 - Toiture FC - Extérieur - Toiture Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon SAULXURES LES NANCY ENV2016-04-0191EPF Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles **USINE MALORA** BATIMENT 2 Fraction Analysée Technique Analytique: 8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE Description ITGA BSSI CONSEILS Préparation: Dossier client Réf. Client: Commande

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorière que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reprodui. Stad demande particulère et écrite da client, les échantillons sont conservés pern'ant é mois et les rapports pendant 2

DTA 164 rev 11

Page 1/1

Page 1/1

4

La reproduction de co naprost d'essai n'est autoriée que sous sa forme intégale ; co naprot ne doit pas être reproduit partiellement sans l'is Sout demande particulère et écrite du client, les échantillons sont conservés pentant ó mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1839 EN DATE DU 03/06/2016

Accréditation n° 1-5970 Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Parc d'affaires Espace Performances Bât K itga



35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.7

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1840 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1840

8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE Mme Sabrina LOPES BSSI CONSEILS

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1839 Commande ITGA: IT0716-54753

> Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

Réf. Client:

COLLEGE CONTROL OF THE PARTY OF	
Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 2 NSINE MALOS USINE MALOS USINE CENANOV
Echantillon	210 - Plancher de rive FC - Extérieur - Toiture
Description ITGA	Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles / Peinture

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP): pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

P9 - Etanchéité (bordure toiture) - Extérieur - Toiture

USINE MALORA SAULXURES LES NANCY ENV2016-04-0191EPF

BATIMENT 2

Dossier client

Réf. Client: Commande Matériau bitumineux noir avec gravillons

Description ITGA

Echantillon

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat:

Nb de

Type d'amiante Chrysotile

Résultat

et date d'analyse META le 02/06/2016 Technique analytique

Matériau bitumineux noir avec

Fraction Analysée gravillons

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles + peinture	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1

DTA 164 rev 11

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

Page 1/1





SIVES IN SERVICE STATES disponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1841 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE BSSI CONSEILS

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1841 Prélèvement:

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P11 - Bardage FC - Extérieur - Façade
Description ITGA	Description ITGA Fibrociment sous forme de plaque avec fibres visibles / Peinture

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ; pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Nb de Type d'amiante Présence de fibres d'amiante Résultat MOLP le 02/06/2016 Technique analytique et date d'analyse Fibrociment sous forme de plaque avec fibres visibles + peinture Fraction Analysée

4 Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de co napport d'essai n'est autorière que sous sa forme intégnle ; ce naport ne doit pas être reproduit partielle. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant à mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1/1

Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27 itga



RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1842 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1842

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016

Réf. Client:

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 2
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P12 - Descente EP FC - Extérieur - Façade
Description ITGA	Description ITGA Etheorie and etheories destruction

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat:

Nb de préparations	7
Type d'amiante	Chrysotile
Résultat	Présence de fibres d'amiante
Technique analytique et date d'analyse	MOLP le 02/06/2016
Fraction Analysée	Fibrociment gris avec fibres visibles





Page 1/1

DTA 164 rev 11





RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1843 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE BSSI CONSEILS

Prélèvement:

Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1843 Reçu au laboratoire le: 23/05/2016

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF	
Dossier client	BATIMENT 2 USINE MALORA SAUIXURES LES NANCY	
Echantillon	P13 - Débris FC - Extérieur - Débris extérieurs	_
Description ITGA		-

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Fechnique Analytique:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat:

2
Chrysotile
Présence de fibres d'amiante
MOLP le 02/06/2016
Fibrociment gris sous forme de plaque avec fibres visibles

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce maporat d'essai n'est autoritée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne dob, pas étre reproduit partiellement sans l'appa Soud demande particulière et écrite du client, les échamillons sons concervés pentant à mois et les rapports pentant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1/1

Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99,35.41.41 Fax: 02.23.22,52.27

Accréditation n° 1-5970 Liste des sites et portées

lisponibles sur www.cofrac.fr

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-1844 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Echantillon ITGA: IT141606-1844 Commande ITGA: IT0716-54753

Réf. Client:

Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 2
	USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P14 - Mastic de fenêtres stockées - Extérieur - Débris extérieurs
Description ITGA	

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META): broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact beige avec poussières + peinture non séparable	META le 02/06/2016	Amiante non détecté	ı	н





DTA 164 rev 11

Page 1/1



Parc daffaires Espace Performances Bit K 35760 SAINT-GREGOIRE THI: 0.229-35.41.41 Fav: 0.229.25.277 www.itgafr



RAPPORT D'ESSAI N° 17141606-1845 EN DATE DU 03/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

3

BSSI CONSEILS
Mme Sabrina LOPES
8 rue Albert EINSTEIN
Parc Saint Jacques 2
54320 MAXEVILLE

Prélèvement:
Commande ITGA: IT0716-54753
Echantillon ITGA: IT141606-1845
Reçu au laboratoire le: 23/05/2016

Réf. Client :

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT ZUSINE MALORA
Echantillon	SAULXUKES LES NANUY P15 - Toiture FC - Bâtiment vestiaire
Description ITGA	Matériau compact gris avec fibres visibles

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Technique Analytique:

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact gris avec fibres	MOLP le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

antoire.

Page 1 / 1

La reproduction de ce naport d'essal n'est autorière que sous sa forme intégrale ; ce naport ne doit pas étre reproduit pa Sout demande particulère et derite du citent, les écharéllons sont conservés perdant é mois et les naports perdant 2 au

DTA 164 rev 11

ANNEXE 2

Fiches Descriptives des MPCA Quantitatif des MPCA

Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	RDC : Sanitaire 9, WC 1-2
N° Echantillon	P4
N° Analyse	IT141606-1834

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Colle de faïence
Couleur superficielle	Gris
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 mm
Type de liant	/
Dimension	/
Quantité	17 m²
Support	Plâtre
Accessibilité	Oui
Démontable	Non
Type d'amiante	CHRYSOTILE

Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité (m² ou ml)
TOTAL	17 m²



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	RDC : WC 1-2
N° Echantillon	P5
N° Analyse	IT141606-1835

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Colle de carrelage
Couleur superficielle	Gris
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 mm
Type de liant	/
Dimension	/
Quantité	3 m²
Support	Béton
Accessibilité	Oui
Démontable	Non
Type d'amiante	CHRYSOTILE

Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité (m² ou ml)
TOTAL	$3 m^2$



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Toiture
N° Echantillon	P8-P15
N° Analyse	IT141606-1838/1845

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Toiture FC
Couleur superficielle	Gris
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 cm
Type de liant	/
Dimension	2 m X 1 m
Quantité	831 m²
Support	Métallique
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE

Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité (m² ou ml)
TOTAL	831 m²

Photos



P8-Bâtiment 2 Bureaux

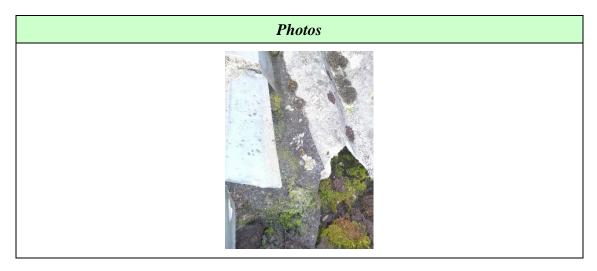


P15 – Bâtiment Vestiaires

Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Toiture
N° Echantillon	P9
N° Analyse	IT141606-1839

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Etanchéité (bordure de toiture)
Couleur superficielle	Gris
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	5 mm
Type de liant	/
Dimension	/
Quantité	65 ml
Support	/
Accessibilité	Oui
Démontable	Non
Type d'amiante	CHRYSOTILE

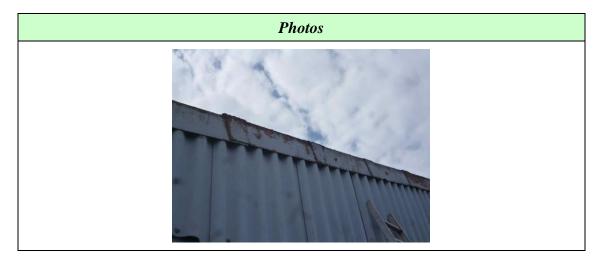
Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité (m² ou ml)
TOTAL	65 ml



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Toiture
N° Echantillon	P10
N° Analyse	IT141606-1840

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Planche de rive FC
Couleur superficielle	Bleu
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 cm
Type de liant	/
Dimension	30 cm X 19 m
Quantité	19 ml
Support	Fibrociment
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE

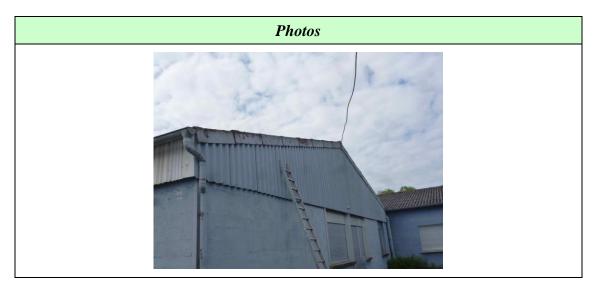
Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité (m² ou ml)
TOTAL	19 ml



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Façade
N° Echantillon	P11
N° Analyse	IT141606-1841

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Bardage FC
Couleur superficielle	1 cm
Couleur dans la masse	Bleu
Epaisseur	Gris
Type de liant	/
Dimension	1 m X 2 m
Quantité	27 m²
Support	Béton
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE

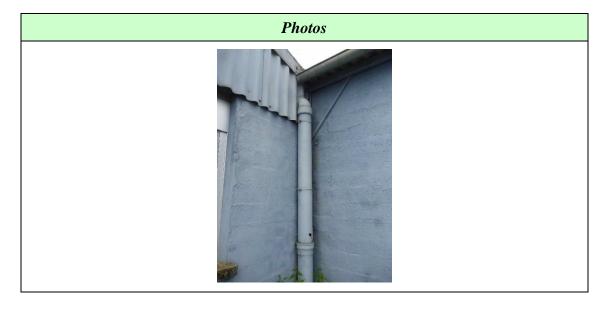
Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité (m² ou ml)
TOTAL	$27 m^2$



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Façade
N° Echantillon	P12
N° Analyse	IT141606-1842

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Descente EP FC
Couleur superficielle	Bleu
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 cm
Type de liant	/
Dimension	Ø 20 cm
Quantité	2,5 ml
Support	Béton
Accessibilité	Oui
Démontable	Oui
Type d'amiante	CHRYSOTILE / CROCIDOLITE

Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité (m² ou ml)
TOTAL	2,5 ml



Renseignements Généraux	
Nom du site :	Usine Malora
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016
Nom du bâtiment :	Bâtiment 2
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY
Localisation prélèvement :	Extérieur (autour des bâtiments)
N° Echantillon	P13
N° Analyse	IT141606-1843

Description du Matériau ou Produit	
Nature	Débris FC
Couleur superficielle	Gris
Couleur dans la masse	Gris
Epaisseur	1 cm
Type de liant	/
Dimension	Divers
Quantité	Non quantifiable
Support	/
Accessibilité	Oui
Démontable	/
Type d'amiante	CHRYSOTILE

Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau	Quantité (m² ou ml)
Extérieur	Non quantifiable
TOTAL	Non quantifiable



SCHEMA - PLAN



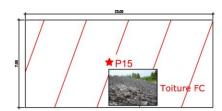


Vestiaires : RdC (non visité)

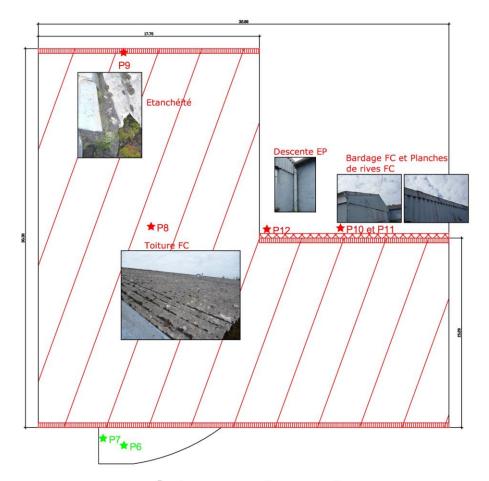


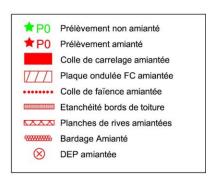


Bâtiment 2: RdC



Vestiaires: toiture





Bâtiment 2 : toiture

ATTESTATIONS



CARTE DE CERTIFIÉ

ODI/DPE/14013599 03/03/2014 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTAICATON

OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - DPE INDIVIDUEL



CARTE DE CERTIFIÉ

ODI/GAZ/14013599 03/03/2014 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CHRITISHSATHO

OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - GAZ





CARTE DE CERTIFIÉ

ODI/ELE/14013599 WARRIED 03/03/2014 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS -ELECTRICITE



CERTIFICAT AFNOR CERTIFICATION

Accréditation COFRAC n°4-0057 (portée disponible sur www.cofrac.fr) selon la norme ISO/CEI 17024 et selonl'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostics amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.

FLORENCE MÉAUX Directrice générale

21-

AFNOR CERTIFICATION

11 rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex certification-personnes@afnor.org +33 (0)1 41 62 80 00



9 rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 16 Tél : 33 (0)1 53 70 30 00 | maf@maf.fr

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables

ATTESTATION D'ASSURANCE

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

IC 16 N° d'identification : Une police N°

371058/Z/13

couvrant ses responsabilités professionnelles spécifiques pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 N° d'édition d'attestation :

La garantle du contrat s'applique aux opérations réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.

SARL BSSI CONSEILS Bureau Etudes Techniques

8 RUE ALBERT EINSTEIN PARC SAINT JACQUES II 54320 MAXEVILLE France



Cette police actuellement en vigueur satisfait à l'obligation d'assurance édictée par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Elle est conforme aux clauses-types énoncées à l'annexe 1 de l'article A 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Activités assurées :

B.6.2	Missions de coordination des systèmes de sécurite incendie
D.0.2	ivissions de coordination des systèmes de securite incendie

A 1 Maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle (études générales et/ou direction des travaux de bâtiment)

D Missions d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale

G.C.5 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux de génie civil

B.9 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil sur des V.R.D.

G.C.3 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux d'infrastructure

B.2.1 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur la structure, le clos et le couvert des ouvrages

A.4 Missions de maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'enlèvement ou de confinement de tous matériaux contenant de l'amiante

Missions de diagnostic de performance énergétique confiées par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier en application des articles L 134-1 à L 134-5 et R 134-1 à R 134-5 du code de la construction et de l'habitation B.5.1b

B.5.4 Missions de diagnostic d'installations électriques, sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations destinée à servir de base à la réalisation des travaux

Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil pour les réseaux de détection et lutte contre l'incendie et l'intrusion, y compris coordination

des systèmes de sécurité incendie (cssi), gestion technique centralisée (gtc) des bâtiments

Missions d'expertises amiables comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, sans délégation de gestion et à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise) EXP A

Missions d'expertises judiciaires comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, à l'exclusion

de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise)

B 5 5

Missions de recherche de matériaux et produits de la construction contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis, confiées en application des articles L 1334-13 et R 1334-14 à R 1334-29 du code de la santé publique Missions de métrage de superficie des lots de copropriété des immeubles bâtis, régles par la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 B.5.7

améliorant la protection des acquéreurs de lots de copropriété et par son décret d'application du 23 mai 1997 ainsi que les métrages portant sur la superficie habitable d'un bien donné en location en application de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009

B.5.8 Missions d'état des lieux, diagnostic de bâtiments à l'exclusion de la maîtrise d'œuvre générale

B.5.9 Missions de diagnostic saturnisme, de contrôle après travaux ou d'établissement de constat de risque d'exposition au plomb à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle, en application des articles L 1334-1 à L 1334-12 et R 1334-1 à R 1334-13 du code de la santé publique

Missions d'établissement d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites ou d'attestations de réalisation des travaux préventifs

ou d'éradication (articles L 133-1, L 133-6 et R 133-1 du code de la construction et de l'habitation) B 5 11 Missions de diagnostic visant à évaluer les risques de présence de légionelles dans les réseaux d'eau

Missions sans conception ni exécution de travaux confiée par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier et consistant en l'établissement d'un état des risques naturels et technologiques selon la loi n°2003-699 du 30 juillet 2003, codifiée à l'article L-125-5 B.5.13 du Code de l'environnement

Missions d'établissement d'un état des installations intérieures de gaz réalisées lors des ventes de tout ou partie de biens immobiliers à usage d'habitation en application des articles L 134-6 et R 134-6 à R 134-9 du code de la construction et de l'habitation B.5.14

B.5.17 Missions de diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments en application des articles R.111-43 à R.111-47 du Code de la construction et de l'habitation

Fin de liste

EXP J

B.5.10

Fait à Paris, le 01 janvier 2016

LA MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS ASSURANCES

SARL au capital de 101 650 € - SIRET : 430 183 095 00040 − RCS NANCY 430 183 095

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS **CONTENANT DE L'AMIANTE**

AVANT DEMOLITION

Par convention entre les parties

En application de l'article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011 et de l'arrêté du 26 juin 2013 relatifs au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et de la norme NF X 46-020.









A - Désignation de l'immeuble

LOCALISATION DE L'IMMEUBLE **PROPRIETAIRE DOCUMENTS REMIS** Nom: EPF LORRAINE Adresse: Route de Bosserville Code postal: 54420 Adresse: rue Robert Blum -Plans partiels Ville: SAULXURES LES NANCY **BP 245** Etude de diagnostic de mars Date permis de construire : Code postal: 54701 Antérieure au 1er juillet 1997 2012 Ville: PONT A MOUSSON Type de bien : Usine MALORA **CEDEX Bâtiment 3**

B - Désignation du commanditaire

IDENTITE DU COMMANDITAIRE	MISSION		
Nom : EPF LORRAINE	Date de commande : 13/05/2016		
Adresse: rue Robert Blum – BP 245	Date de repérage : 17, 18 et 25 mai 2016		
Code postal : 54701	Date de signature du rapport : 09/06/2016		
Ville : PONT A MOUSSON CEDEX	Accompagnateur : Néant		

C - Désignation de l'opérateur de diagnostic IDENTITE DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

IDENTITE DE LOI ENATEUR DE DIAGNOSTIC	
Raison sociale et nom de l'entreprise : BSSI Conseils	Organisme certificateur : AFNOR Adresse : AFNOR - 11 rue Francis de Pressensé
Nom : Julien LAPORTE Adresse : 8 rue Albert Einstein	93571 LA PLAINE ST DENIS CEDEX Le : 03/03/2014 N° certification : ODI/AM/14013599
Code postal : 54320 Ville : MAXEVILLE	Cie d'assurance : MAF Assurances N° de police d'assurance : 77575/S Date de validité : 31/12/2016
N° de siret : 430 183 095 00040	Référence réglementaire spécifique utilisée : En application de l'article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011 et de l'arrêté du 26 juin 2013 relatifs au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et de la norme NF X 46- 020

Conclusion : Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Objet de la mission : dresser un constat de présence ou d'absence de matériaux et produits contenant de l'amiante et déterminer si le bien présente un danger potentiel ou immédiat pour les professionnels du bâtiment amenés à effectuer des travaux lié à une exposition à l'amiante

Il est rappelé au propriétaire la nécessité d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

Nombre total de pages du rapport : 23 Nom du signataire : Julien LAPORTE



SOMMAIRE

I PREAMBULE
1. MISSION
2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE
3. TEXTES DE REFERENCES
4. INTERVENTION
5. LABORATOIRE ACCREDITE COFFRAC :
II RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE
1. CONCLUSION DU RAPPORT
2. RESULTAT DE LA VISITE
ANNEXE 1 - BULLETINS D'ANALYSE
ANNEXE 2 - Fiches Descriptives des MPCA Quantitatif des MPCA
ANNEXE 3 - SCHEMA - PLAN
ANNEXE 4 - ATTESTATIONS

I PREAMBULE

1. MISSION

Le présent document a pour objet la réalisation d'un rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante <u>avant démolition</u> conformément aux textes en vigueur rappelés ci-dessous.

2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de travaux :

Démolition complète du bâtiment

Notre repérage ne comprend pas le repérage des réseaux enterrés.

3. TEXTES DE REFERENCES

- Code de la Santé Publique
- Article R. 1334-19 et R. 1334-22 du décret 2011-629 du 3 juin 2011
- *Arrêté du 26 juin 2013*
- Norme NF X 46-020

Tous les textes et normes rendus applicables par les précédents.

4. INTERVENTION

La mission comprend d'une part, la recherche des flocages, calorifugeages et faux plafond susceptibles de contenir de l'amiante et d'autre part la recherche de composants de la construction comprenant la toiture et l'étanchéité, les façades, les parois verticales intérieures et enduits, les plafonds et faux plafond, les revêtements de sol et de murs, les conduits, canalisations et équipements, les ascenseurs et monte-charge, les équipements divers, les installations industrielles, les coffrages perdus dont la liste exhaustive et le tableau sont joints en annexe du décret 2011-629 du 3 juin 2011 relatif au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition. Le constat est limité aux locaux rendus accessibles lors de la visite.

L'opérateur de repérage procède à une recherche exhaustive et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe du présent décret et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.

Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant le début l'intervention, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires à réaliser entre les différentes étapes de la démolition

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en application des dispositions de la norme NF X 46-020. L'opérateur délimite une zone d'intervention avant de procéder au prélèvement et applique un fixateur (surfactant) afin de limiter l'émission de fibres d'amiante. Des outils de prélèvement propres et adaptés sont utilisés de manière à générer un minimum de poussière et éliminer tout risque de contamination croisée lors de l'intervention.

BSSI Conseils 3 ENV2016-04-0191-BAT3

L'échantillon doit être suffisant pour permettre une description macroscopique, une analyse et une contre-analyse. Une fois prélevé l'échantillon est immédiatement conditionné dans un double emballage individuel hermétique et l'identification est portée de manière indélébile sur l'emballage dès le prélèvement réalisé. Le point de prélèvement est stabilisé après l'opération à l'aide d'un fixateur. L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible une protection est mise en place afin d'assurer un nettoyage de la zone d'intervention. Une fiche d'accompagnement des prélèvements reprenant l'identification, est transmise au laboratoire.

Pour permettre une parfaite traçabilité ainsi que leur comptabilité, les prélèvements sont repérés sur un schéma de repérage. L'opérateur utilise des gants jetables ainsi qu'un équipement de protection individuelle à usage unique.

Programmes de repérage de l'amiante, liste C mentionnée à l'article R. 1334-22

TOITURE ET ETANCHEI	TE	
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment	
Ardoises	Ardoises composites	
Araoises	Ardoises en fibres-ciment	
Elómonto non etu ela	Conduits de cheminée	
Eléments ponctuels	Conduits de ventilation	
	Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »)	
Revêtements bitumineux	Pare-vapeur	
	Revêtements et colles	
	Rivets	
Accessoires de toiture	Faîtages	
	Closoirs	
FACADES		
	Plaques	
Panneaux-sandwichs	Joints d'assemblage	
	Tresses	
	Plaques et «bacs» en fibres-ciment	
Bardages	Ardoises en fibres-ciment	
	Isolants sous bardage	
Appuis de fenêtre	Eléments en fibres-ciment	
	TERIEURES ET ENDUITS	·
	Flocages	
M	Enduits projetés	
Murs et cloisons	Revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment)	
	Joints de dilatation	
	Flocages	
	Enduits projetés	
	Joints de dilatation	
Poteaux		Carton
périphériques et intérieurs)		Fibres-ciment
,	Entourage de poteaux	Matériau sandwich
		Carton+plâtre
	Peintures intumescentes	- Carrette France
	Panneaux de cloison	
Cloisons légères ou	Jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons	Tresses
préfabriquées	onenon entre punneaum projuernques et preus, tetes de etoisons	Carton
P. J		Fibres-ciment
	Flocages	Titles content
Gaines et coffres verticaux		
sames et cojji es verman	Panneaux	
Portes coupe-feu/portes	Vantaux	
pare-flammes	Joints	
PLAFONDS ET FAUX PL		
	Flocages	
	Enduits projetés	
	Enautis projetės	
Plafonds	Panneaux collés ou vissés	Canton audient
Plafonds		Carton-amiante Fibres-ciment

BSSI Conseils 4 ENV2016-04-0191-BAT3

	TI TI	Ţ
Poutres et charpentes	Flocages	
(périphériques et intérieurs)	Enduits projetés	
(F F	Peintures intumescentes	
	Rebouchage de trémies	
Interfaces entre structures	Jonctions avec la façade	
interjaces entre structures	Calfeutrements	
	Joints de dilatation	
	Flocages	
Gaines et coffres	Enduits projetés	
horizontaux	Panneaux	
	Jonction entre panneaux	
Faux plafonds	Panneaux et plaques	
REVETEMENTS DE SOL	ET DE MURS	
	Dalles plastiques	
Revêtements de sol	Colles bitumineuses	
(l'analyse doit concerner	Lès Plastiques avec sous-couche	
chacune des couches du	Chape maigre	
revêtement)	Calfeutrement des passages de conduits	
,	Revêtement bitumineux des fondations	
	Sous-couches des tissus muraux	
	Revêtements durs	Plaques menuiserie
Revêtements de murs	Revelements aurs	Fibres-ciment
	Colles des carrelages	1 tores-ciment
CONDUITS CANALISATION		
CONDOITS CANALISATIO	Calorifugeage	-
Conduits de fluides (air,		
eaux, autres fluides)	Enveloppe de calorifuge Conduits en fibres-ciment	
	Conduits en fibres-ciment	
	Joints entre éléments	
Conduits de vapeur, fumée,	Mastics	
échappement		
	Tresses	
	Manchons	
	Clapet	
Clapets/volets coupe-feu	Volet	
	Rebouchage	
Vide-ordures	Conduits en fibres-ciment	
ASCENCEURS ET MONTI	E-CHARGE	
Portes palières	Portes et cloisons palières	
	Flocage	
Trémie, Machinerie	Bourre	
Tremie, Machinerie	Mur/plancher	
	Joint mousse	
EQUIPEMENTS DIVERS		
Chaudiànas tomortori	Bourres	
Chaudières, tuyauteries,	Tresses	
étuves, groupes	Joints	
électrogènes	Calorifugeages	
	Peinture anti condensation,	
Convecteurs et radiateurs,	Plaques isolantes (internes et externes)	
aérothermes	Tissu amiante	
		L

BSSI Conseils 5 ENV2016-04-0191-BAT3

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES						
	Bourres					
	Tresses					
	Joints					
Earna átringa tringritarias	Calorifugeages					
Fours, étuves, tuyauteries	Peintures anti condensation					
	Plaques isolantes					
	Tissu amiante					
	Freins et embrayages					
COFFRAGES PERDUS						
Coffrages et fonds de coffrages perdus	Eléments en fibres-ciment					

5. <u>LABORATOIRE ACCREDITE COFFRAC:</u>

ITGA
Accréditation N°: 1-5967
Parc Edonia – Bâtiment R
rue de la Terre Adélie – CS n°66862
35768 ST GREGOIRE CEDEX

AVERTISSEMENT

Le présent document est établi conformément aux textes rappelés ci-dessus, suite à la visite du site concerné. Les matériaux et produits recensés ont été soit accessibles, soit ont fait l'objet d'investigations et sondages destructifs.

II RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE

1. CONCLUSION DU RAPPORT

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, <u>il a été repéré des matériaux et produits</u> <u>contenant de l'amiante après analyse.</u>

Les résultats des analyses effectuées sur les échantillons prélevés, sont récapitulés dans le tableau suivant :

Matériaux	Niveau	Local	N° ECH ou repère	N° Analyse	Résultat	Photos
Faux plafond	RDC	Cellule 1	e 1 P1 IT141606 Amiante -1846 non détecté			
Résine au sol	RDC	Cellule 1-2-3-4	P2	IT141606 -1847	Présence d'amiante CHRYSOTILE	
Mastic de fenêtre	RDC	Cellule 1	P3	IT141606 -1848	Amiante non détecté	
Toiture FC	Extérieur	Toiture	P4	IT141606 -1849	Présence d'amiante CHRYSOTILE	

Un contrôle local ne peut cependant être considéré comme totalement représentatif d'une superficie d'apparence uniforme, du fait de la présence, toujours possible, de zones singulières (utilisation de produits non homogènes lors de travaux initiaux, disparité locale due à une reprise lors de travaux d'entretien).

Obligations de communication

(Article R 1334-27 du Code de la Santé Publique)

Le présent repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.

BSSI Conseils 7 ENV2016-04-0191-BAT3

2. RESULTAT DE LA VISITE

Locaux et parties de l'immeuble bâti non visités

Local ou partie de l'immeuble bâti	Motif
	Impossibilité Technique d'Accès, cependant le
Cellule 3	quantitatif prend en compte les éléments amiantés
	supposés y être présents

RESPONSABILITE DU PROPRIETAIRE CONCERNANT LES LOCAUX OU PARTIES D'IMMEUBLE NON VISITES

Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R.1334-15 à R.1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies. En cas de mention de locaux ou de parties d'immeuble non visités et ce quel qu'en soit le motif, nous attirons l'attention du propriétaire ou du donneur d'ordre sur le fait que pour s'exonérer de la garantie de vices cachés et pour éviter leurs éventuelle mise en évidence ultérieure, il est recommandé de rendre accessible à l'opérateur tous les locaux n'ayant pu être examinés au jour de la visite. A la demande expresse du propriétaire ou du donneur d'ordre, l'opérateur se tient à sa disposition pour une mission complémentaire visant à lever ces réserves.

Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non contrôlés

Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non contrôlés	Motif
Réseaux enterrés	Non concerné par le présent repérage

Le tableau de repérage ci-après est établi conformément aux textes en vigueur. Il récapitule les différents matériaux et produits rencontrés lors de la visite.

LEGENDE

Les abréviations suivantes sont utilisées :

AT Marquage caractéristique d'un matériau ou produit amianté (Amiante Technique)
DC Document consulté (mentionnant la présence d'un matériau ou produit amianté)
MSA ou NT Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante ou Non amiante
Technique

ITA Impossibilité Technique d'Accès ou inaccessible sans travaux destructifs ou inaccessible directement (pas de moyen d'accès)

TABLEAU DE REPERAGE

Usine Malora Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY Bâtiment 3 - Stockage		produits et susceptibles de l'amiante	_ Toiture et étanchéité		verticales intérieures	-Plafonds et faux plafonds	5_Revêtements de sol et revêtements de murs	s, canalisations et	urs et montes	_Equipements divers	Installations industrielles	Coffrages perdus	Observations
Niveau	Localisation	Absence de produits e matériaux susceptible contenir de l'amiante	<u>1 – </u> Toiture	<u>2 – F</u> açade	$\frac{3-}{\text{et}}$ enduits	4 - Plafond	<u>5 – R</u> evêten revêtement	6 – Conduits, équipements	$\frac{7-}{\text{Ascenseurs}}$	8 – Equiper	9 – Installa	<u>10 – Coffra</u>	0
RDC	Cellule 1					Faux plafond P1	Résine au sol P2			Mastic fenêtre P3			
RDC	Cellule 2					Faux plafond idem P1	Résine au sol idem P2						
RDC	Cellule 3					Faux plafond idem P1 (présence supposée)	Résine au sol idem P2 (présence supposée)						ITA
RDC	Cellule 4					Faux plafond idem P1	Résine au sol idem P2			Mastic fenêtre idem P3			
	Toiture		Toiture FC P4										

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

BSSI Conseils 10 ENV2016-04-0191-BAT3

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des

interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

BSSI Conseils 11 ENV2016-04-0191-BAT3

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
 (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en lle-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux :
- de la mairie :
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

BSSI Conseils 12 ENV2016-04-0191-BAT3

BULLETINS D'ANALYSE



Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27 www.itga.fr RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1846 EN DATE DU 03/06/2016







Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU RAPPORT D'ESSAI Nº IT141606-1847 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Prélèvement:

8 rue Albert EINSTEIN Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1846

> Mme Sabrina LOPES 8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

BSSI CONSEILS

BSSI CONSEILS

Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1847 Reçu au laboratoire le: 23/05/2016

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 3USINE MALORA SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P2 - Résine au sol - RDC - Cellule 1
Description ITGA	Description ITGA Matterial comment and an arrangement of the second of t

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

Matériau fibreux beige / Couche d'aluminium avec couche bitumineuse

Description ITGA

Echantillon

P1 - Faux plafond - RDC - Cellule 1

USINE MALORA SAULXURES LES NANCY

ENV2016-04-0191EPF

Dossier client

Réf. Client: Commande · Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Technique Analytique:

Technique Analytique:

Résultat :

Nb de

d'amiante Type

Amiante non détecté

et date d'analyse META le 03/06/2016 Technique analytique

> d'aluminium avec couche bitumineuse Matériau fibreux beige + couche

Fraction Analysée

Résultat

1-050)
43-
Ϋ́
me !
a nor
de
ntes
rtine
ss be
parti
ant (
alytic
n An
issio
ansm
à Tr
igue
ctron
e Ele
scop
/licro
-

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact gris avec fibres + peinture non séparable	META le 02/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

DTA 164 rev 11

Page 1/1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

Page 1/1

La reproduction de co rapport d'essai n'est autorière que sous si forme intégnés co capaon ne dels pas être recredal porticilement. Suit denande particulière et fective du cleen l, les échantistens sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 uns.

DTA 164 rev 11



Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27



Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tel: 02.99.35.41.41 Fax: 02.23.22.52.27 itga RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Echantillon ITGA: IT141606-1849 Reçu au laboratoire le: 23/05/2016

8 rue Albert EINSTEIN

BSSI CONSEILS Mme Sabrina LOPES Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE

Commande ITGA: IT0716-54753

Prélèvement:

RAPPORT D'ESSAI N° 1T141606-1849 EN DATE DU 03/06/2016



Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-1848 EN DATE DU 03/06/2016

Ce rapport d'essal ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

8 rue Albert EINSTEIN Parc Saint Jacques 2 54320 MAXEVILLE Mme Sabrina LOPES BSSI CONSEILS Client:

Reçu au laboratoire le: 23/05/2016 Commande ITGA: IT0716-54753 Echantillon ITGA: IT141606-1848 Prélèvement:

Réf. Client:

Commande	ENV2016-04-0191EPF
Dossier client	BATIMENT 3 USINE MALORA
	SAULXURES LES NANCY
Echantillon	P3 - Mastic de fenêtre - RDC - Cellule 1
Description ITGA Matériau mou gris	Matériau mou gris

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de

poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NFX 43-050)

Technique analytique

Fraction Analysée Matériau mou gris

Nb de

Туре

Résultat

et date d'analyse MOLP le 02/06/2016 Technique analytique

Matériau compact gris avec fibres visibles avec poussières Fraction Analysée

Nb de

pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Préparation:

Matériau compact gris avec fibres visibles avec poussières

Description ITGA

Echantillon

P4 - Toiture FC - Extérieur - Toiture

SAULXURES LES NANCY

BATIMENT 3 USINE MALORA

Dossier client

Réf. Client: Commande

ENV2016-04-0191EPF

Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Technique Analytique:

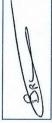
Résultat:

Type d'amiante Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste Amiante non détecté Résultat META le 03/06/2016 et date d'analyse

1585

DTA 164 rev 11

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autoriètes que sous sa forme intégnale; se rapport ne dats pas éter reproduit partiellement sans l'arproduation du babe. Soul demande particulière et écrite du d'ent, les échant Bons sont conservés perdant à mois et les rapports perdant 2 aus.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1

Page 1/1

Fiches Descriptives des MPCA Quantitatif des MPCA

Renseignements Généraux		
Nom du site :	Usine Malora	
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016	
Nom du bâtiment :	Bâtiment 3	
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY	
Localisation prélèvement :	Cellules 1-2-3-4	
N° Echantillon	P2	
N° Analyse	IT141606-1847	

Description du Matériau ou Produit		
Nature	Résine au sol	
Couleur superficielle	Vert	
Couleur dans la masse	Vert	
Epaisseur	1 mm	
Type de liant	/	
Dimension	/	
Quantité	1380 m² (environ la moitié de la surface au sol)	
Support	Béton	
Accessibilité	Oui	
Démontable	Non	
Type d'amiante	CHRYSOTILE	

Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau Quantité (m² ou ml)	
TOTAL	$1380 \ m^2$



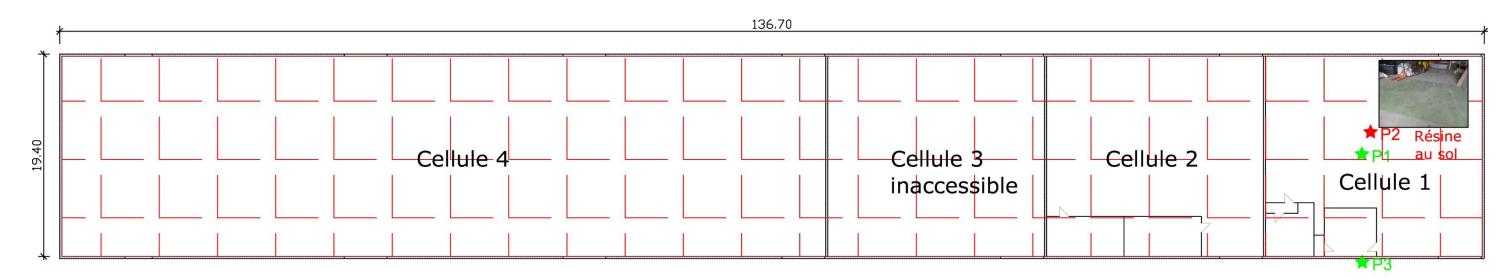
Renseignements Généraux		
Nom du site :	Usine Malora	
Date de l'inspection :	17, 18 et 25 mai 2016	
Nom du bâtiment :	Bâtiment 3	
Adresse du bâtiment :	Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY	
Localisation prélèvement :	t: TOITURE	
N° Echantillon	P4	
N° Analyse	IT141606-1849	

Description du Matériau ou Produit		
Nature	Toiture fibrociment	
Couleur superficielle	Gris	
Couleur dans la masse	Gris	
Epaisseur 1 cm		
Type de liant	/	
Dimension	2 m X 1 m	
Quantité	2788 m²	
Support Métallique		
Accessibilité	Oui	
Démontable	Oui	
Type d'amiante	CHRYSOTILE	

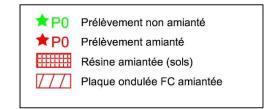
Quantitatif Eléments donnés à titre indicatif et ne pouvant engager notre responsabilité	
Niveau Quantité (m² ou ml)	
TOTAL	$2788 m^2$

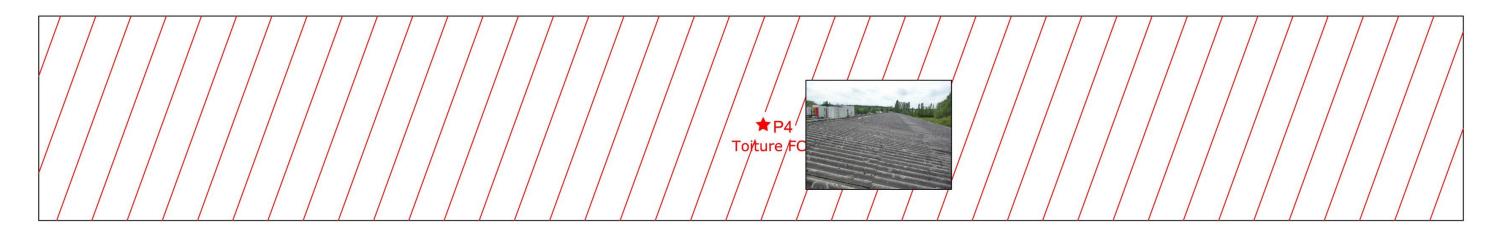


SCHEMA - PLAN



Bâtiment 3 : RdC





Bâtiment 3 : toiture

ATTESTATIONS



CARTE DE CERTIFIE

ODI/DPE/14013599 03/03/2014 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CERTIFICATION

OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - DPE INDIVIDUEL



CARTE DE CERTIFIÉ

ODI/GAZ/14013599 03/03/2014 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

CHRITISHSATION

OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - GAZ





CARTE DE CERTIFIÉ

ODI/ELE/14013599 WARREN 03/03/2014 02/03/2019

JULIEN LAPORTE

OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS -ELECTRICITE



CERTIFICAT AFNOR CERTIFICATION

Accréditation COFRAC n°4-0057 (portée disponible sur www.cofrac.fr) selon la norme ISO/CEI 17024 et selonl'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostics amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.

FLORENCE MÉAUX Directrice générale

4

AFNOR CERTIFICATION

11 rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex certification-personnes@afnor.org +33 (0)1 41 62 80 00



9 rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 16 Tél : 33 (0)1 53 70 30 00 | maf@maf.fr

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables

ATTESTATION D'ASSURANCE

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

IC 16 N° d'identification : Une police N°

371058/Z/13

couvrant ses responsabilités professionnelles spécifiques pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 N° d'édition d'attestation :

La garantle du contrat s'applique aux opérations réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.

SARL BSSI CONSEILS Bureau Etudes Techniques

8 RUE ALBERT EINSTEIN PARC SAINT JACQUES II 54320 MAXEVILLE France



Cette police actuellement en vigueur satisfait à l'obligation d'assurance édictée par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Elle est conforme aux clauses-types énoncées à l'annexe 1 de l'article A 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Activités assurées :

B.6.2	Missions de coordination des systèmes de sécurite incendie
D.0.2	ivissions de coordination des systèmes de securite incendie

A 1 Maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle (études générales et/ou direction des travaux de bâtiment)

D Missions d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale

G.C.5 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux de génie civil

B.9 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil sur des V.R.D.

G.C.3 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux d'infrastructure

B.2.1 Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur la structure, le clos et le couvert des ouvrages

A.4 Missions de maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'enlèvement ou de confinement de tous matériaux contenant de l'amiante

Missions de diagnostic de performance énergétique confiées par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier en application des articles L 134-1 à L 134-5 et R 134-1 à R 134-5 du code de la construction et de l'habitation B.5.1b

B.5.4 Missions de diagnostic d'installations électriques, sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations destinée à servir de base à la réalisation des travaux

Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil pour les réseaux de détection et lutte contre l'incendie et l'intrusion, y compris coordination

des systèmes de sécurité incendie (cssi), gestion technique centralisée (gtc) des bâtiments

Missions d'expertises amiables comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, sans délégation de gestion et à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise) EXP A

Missions d'expertises judiciaires comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, à l'exclusion

de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise)

B 5 5

Missions de recherche de matériaux et produits de la construction contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis, confiées en application des articles L 1334-13 et R 1334-14 à R 1334-29 du code de la santé publique Missions de métrage de superficie des lots de copropriété des immeubles bâtis, régles par la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 B.5.7

améliorant la protection des acquéreurs de lots de copropriété et par son décret d'application du 23 mai 1997 ainsi que les métrages portant sur la superficie habitable d'un bien donné en location en application de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009

B.5.8 Missions d'état des lieux, diagnostic de bâtiments à l'exclusion de la maîtrise d'œuvre générale

B.5.9 Missions de diagnostic saturnisme, de contrôle après travaux ou d'établissement de constat de risque d'exposition au plomb à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle, en application des articles L 1334-1 à L 1334-12 et R 1334-1 à R 1334-13 du code de la santé publique

Missions d'établissement d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites ou d'attestations de réalisation des travaux préventifs

ou d'éradication (articles L 133-1, L 133-6 et R 133-1 du code de la construction et de l'habitation) B 5 11 Missions de diagnostic visant à évaluer les risques de présence de légionelles dans les réseaux d'eau

Missions sans conception ni exécution de travaux confiée par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier et consistant en l'établissement d'un état des risques naturels et technologiques selon la loi n°2003-699 du 30 juillet 2003, codifiée à l'article L-125-5 B.5.13 du Code de l'environnement

Missions d'établissement d'un état des installations intérieures de gaz réalisées lors des ventes de tout ou partie de biens immobiliers à usage d'habitation en application des articles L 134-6 et R 134-6 à R 134-9 du code de la construction et de l'habitation B.5.14

B.5.17 Missions de diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments en application des articles R.111-43 à R.111-47 du Code de la construction et de l'habitation

Fin de liste

EXP J

B.5.10

Fait à Paris, le 01 janvier 2016

LA MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS ASSURANCES

BSSI Conseils



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B



RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE et PRESENCE DE HAP EN TENEUR ELEVEE

AVANT REALISATION DE TRAVAUX SUR RESEAUX ROUTIERS

Par convention entre les parties

En application de la circulaire du 15 mai 2013 portant instruction sur la gestion des risques sanitaires liés à l'amiante dans le cas de travaux sur les enrobés amiantés du réseau routier national non concédé.

Réf dossier n° EN2014-07-0429

A - Désignation du chantier

LOCALISATION	PROPRIETAIRE	
Adresse : route de Bosserville Code postal : 54420 Ville : SAULXURES LES NANCY	Nom : EPF LORRAINE Adresse : Rue Robert Blum BP 245 Code postal : 54701 Ville : PONT A MOUSSON CEDEX	Documents remis: Plans partiels Etude de diagnostic de mars 2012 Laboratoire: ALCONTROL Accréditation RVA n°L-028 99-101 Avenue Louis Roche 92230 GENNEVILLERS

B - Désignation du commanditaire

IDENTITE DU COMMANDITAIRE	MISSION
Nom : EPF LORRAINE	Date de commande : 13/05/2016
Adresse : Rue Robert Blum	Date de repérage : 20/05/2016
BP 245	Date de signature du rapport : 09/06/2016
Code postal : 54701 Ville : PONT A MOUSSON CEDEX	Périmètre : Parking et chaussée
	Accompagnateur : Néant

C - Désignation de l'opérateur de diagnostic

IDENTITE DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC	
Raison sociale et nom de l'entreprise : BSSI Conseils	Organisme certificateur : AFNOR Adresse : AFNOR - 11 rue Francis de Pressensé 93571 LA
Nom : Julien LAPORTE Adresse : 8 rue Albert Einstein	PLAINE ST DENIS CEDEX Le: 03/03/2014 N° certification: ODI/AM/14013599
Code postal : 54320 Ville : MAXEVILLE	Cie d'assurance : MAF Assurances N° de police d'assurance : 77575/S Date de validité : 31/12/2016
N° de siret : 430 183 095 00040	Référence réglementaire spécifique utilisée : Circulaire du 15/05/2013

Conclusion:

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : <u>après analyse en laboratoire accrédité, ceux-ci ne contiennent pas d'amiante.</u>
Afin de s'assurer de l'absence d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) en teneur élevée dans l'enrobé, nous avons procédé l'analyse en laboratoire accrédité: <u>après analyse, les HAP sont inférieurs à 50 mg/kg.</u>

Objet de la mission: dresser un constat de présence ou d'absence de matériaux et produits contenant de l'amiante et de HAP en teneur élevée et déterminer si le bien présente un danger potentiel ou immédiat pour les professionnels amenés à effectuer des travaux

Il est rappelé la nécessité d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

Nombre total de pages du rapport : 21

Nom du responsable du dossier : Julien LAPORTE

Dossier n°: EN2014-07-0429 1/21

BSSI Conseils



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE

Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B



SOMMAIRE

DESIGNATION DU CHANTIER	
DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC	
CONDITIONS D'EXECUTION DE LA MISSION	2
PROCEDURES DE PRELEVEMENT	2
RECHERCHE D'AMIANTE EN LABORATOIRE D'ANALYSE	
RECHERCHE DE HAP EN TENEUR ELEVEE	
FICHE DE REPERAGE AMIANTE	5
RESULTATS HAP	5
ANNEXE 1 - PLANCHE DE REPERAGE USUEL	9
ANNEXE 2 - PROCES VERBAUX D'ANALYSE	
ATTESTATION DE CERTIFICATION	
ATTESTATION D'ASSURANCE	

CONDITIONS D'EXECUTION DE LA MISSION

L'intervention consiste à réaliser des carottages à l'eau sur chaussée en enrobé.

Le but premier est de prélever un échantillon de matériau pour analyse par un laboratoire accrédité par le COFRAC (ou organisme européen équivalent) pour la réalisation de l'essai de la norme NF X 43 050 du programme COFRAC 144 P artie Identification de l'amiante dans les matériaux.

La deuxième fonction du carottage est de qualifier les caractéristiques fonctionnelles des enrobés en place :

- nature,
- épaisseur,
- dégradation,
- interface.
- collage...

Procédures de prélèvement

Les prélèvements sont exécutés sur des chaussées exclusivement à l'extérieur. Ce protocole ne concerne pas les espaces souterrains.

- La zone chantier est signalée par le maître d'ouvrage.
- Le technicien utilise les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés voir ci-après.
- Réalisation du carottage.
- récupération de la carotte.
- Rebouchage du trou.
- Rinçage à l'eau de la carotte et de tout le matériel utilisé lors du carottage.
- Conditionnement de l'échantillon conformément aux prescriptions du laboratoire d'analyse extérieur à l'entreprise.
 Le prélèvement sera introduit dans un sac plastique hermétiquement fermé qui sera luimême introduit dans un suremballage.
- Repli du chantier.
- Enlèvement des EPI.
- Elimination des EPI jetables en tant que déchet amianté si présence confirmée.

1.1. Dimensions des carottes

Le diamètre des carottes doit être compris entre 40 et 50 mm.

L'épaisseur des carottes correspond à la profondeur de démolition ou de rabotage préconisée sur le chantier augmentée de la couche inférieure suivante.

1.2. Préparation des carottes

Les carottes sont fractionnées au marteau et au burin suivant les différentes couches relevées.

Chaque couche est mise sous double emballage constituant ainsi la notion d'échantillon.

Les emballages de chaque couche sont numérotés par ordre croissant en partant de la couche de roulement (N°1) à la derni ère couche.

Dossier n°: EN2014-07-0429

BSSI Conseils



8, rue Albert Einstein
Parc St Jacques II
54320 MAXEVILLE
bssi

Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B



Recherche d'amiante en laboratoire d'analyse

2.1 Accréditation du laboratoire d'analyse

Le laboratoire doit être accréditépar le COFRAC (ou organisme européen équivalent) pour la réalisation de l'essai de la nor me NF X 43 050 du programme COFRAC 144. Vous trouverez ci-dessous les conditions de réception des échantillons de matériaux et les informations minimales à consigner dans la fiche d'accompagnement.

Il souligne également l'engagement du laboratoire à participer à des essais inter laboratoires dans ce domaine (Circuit AIMS organisé par le Health & Safety Laboratory – UK).

2.2 Protocole de préparation d'échantillons pour une observation en META

Dans certains cas, il peut être nécessaire de fractionner, couper ou scier les échantillons. Une attention particulière doit donc être apportée pour le prélèvement d'une partie du mastic (mélange bitume-sable) représentative de l'échantillon fourni. Un premier examen visuel et une observation de l'échantillon sous loupe binoculaire permettent de le décrire macroscopiquement.

La méthode de préparation a ensuite pour but de mettre en évidence ou de libérer des fibres. Dans la mesure du possible, une prise d'essai devra être de l'ordre de 500 mg.

Il sera procédé à trois prises d'essai. Un blanc, constitué de sable de Fontainebleau (sable pour usage de laboratoire d'analyses...), sera traité comme un échantillon et suivra toutes les étapes de ce protocole de traitement.

Ces blancs de laboratoire sont réalisés afin de s'assurer de l'absence de contamination.

Chaque prise d'essai est ensuite broyée manuellement puis calcinée dans un four à moufle à 450°C ± 30°C pendant au moi ns 6 heures ainsi que le blanc.

Après calcination, les prises d'essai sont de nouveau observées sous loupe binoculaire afin de noter l'absence ou la prése nce de fibres. Après homogénéisation des résidus de calcination, une fraction de quelques milligrammes de produit est soumise à une attaque acide (solution d'acide chlorhydrique 3N pendant environ 5 min).

La mise en solution est ensuite complétée avec de l'eau jusqu'à environ 50 ml et l'ensemble est soumis aux ultrasons penda nt plusieurs minutes. Puis, un aliquote de la suspension est filtré sur une membrane en polycarbonate carbonée de diamètre maximum de pores 0,4 µm. La membrane est carbonée une seconde fois et des grilles d'observation de META sont préparées comme décrit dans la norme NF X 43-050.

Au moins deux grilles sont réalisées par prise d'essai. Au moins vingt ouvertures de grille sont explorées sur au moins deux grilles pour la recherche de fibres à un grandissement supérieur à x 5000.

Les fibres d'amiante à analyser sont celles de rapport longueur sur largeur supérieur à 3, quelle que soit la longueur. Leur na ture est déterminée par analyse chimique et diffraction électronique.

Le résultat « amiante détecté » est validé si la présence d'amiante est observée sur au moins deux des trois analyses.

Le nettoyage du matériel doit être réalisé à la fin de chaque opération afin d'éliminer tout risque de pollution du prochain échantillons



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE

Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B



Recherche de HAP en teneur élevée

Les fortes teneurs en HAP peuvent provenir de la présence de goudron (le goudron provient de la distillation de la houille, alors que le bitume provient de celle du pétrole), fluxants ou autres dérivés houillers présents dans certains liants d'enduisage ou de couche d'accrochage. Leur présence à une teneur élevée limite la réutilisation des agrégats d'enrobés en recyclage à chaud dans des enrobés.

Les goudrons ne sont plus utilisés depuis 1993 et les dérivés houillers depuis 2005.

La connaissance de la teneur en HAP d'un enrobé est rendue nécessaire pour déterminer la possibilité de le recycler à chaud ou à froid. Ceci concerne donc uniquement les travaux portant sur une quantité significative d'enrobé susceptible d'être recyclé à chaud ou à froid.

En cas de présence de HAP en teneur supérieure à 50 mg/kg, le donneur d'ordre exclura la possibilité de réutilisation des agrégats d'enrobés à chaud ou tièdes. Le recyclage se fera en centre de stockage de déchets appropriés.

Cette valeur pourrait être relevée pour les réutilisations à froid.

3.1 Le conditionnement des carottes

Le diamètre des carottes doit être compris entre 40 et 50 mm.

L'épaisseur des carottes correspond à la profondeur de démolition ou de rabotage préconisée sur le chantier augmentée de la couche inférieure suivante.

Un PV d'analyse amiante indiquant « amiante non détecté » sera remis au laboratoire avant son intervention.

Note: Le matériau à analyser doit être exempt d'amiante.

- 3.2 Recherche de HAP en laboratoire d'analyse
- a. Accréditation du laboratoire d'analyse

Ce dernier doit être accrédité suivant le référentiel de la norme EN 15527.

b. Protocole de préparation d'échantillons

Il est procédé au broyage de l'ensemble du prélèvement à 4 mm au maximum. Un échantillon de 10g minimum est extrait du broyage.

L'analyse de l'extrait est réalisée suivant la norme EN 15527 (HAP dans les déchets par Chromatographie en phase gazeuse et par spectrométrie de masse).

NB: La limite de quantification maximale est de 0,5 mg/kg pour chaque HAP.



8, rue Albert Einstein
Parc St Jacques II
54320 MAXEVILLE
Tél. 03 83 96 33 30
Fax 03 83 96 87 60
bssi@bssi-conseils.com





FICHE DE REPERAGE AMIANTE

Localisation	Matériau		ence niante	Après analyse	N° prél / N° rep
		Oui	Non	analyse	N TEP
Parking	Enrobés		Х	Х	P1
Chaussée	Enrobés		Х	X	P2
Chaussée	Enrobés		Χ	Х	P3
Chaussée	Enrobés		Х	Х	P4
Parking	Enrobés		Х	Х	P5

RESULTATS HAP

Localisation	Analyse	Résultat	N° prél / N° rep
Parking	Somme des 16 HAP	<8mg/Kg MS	P1
Chaussée	Somme des 16 HAP	<8mg/Kg MS	P2
Chaussée	Somme des 16 HAP	<8mg/Kg MS	P3
Chaussée	Somme des 16 HAP	<8mg/Kg MS	P4
Parking	Somme des 16 HAP	<8mg/Kg MS	P5

Le présent rapport ne peut être reproduit qu'intégralement et avec l'autorisation écrite préalable de son auteur.

DATE DE SIGNATURE DU RAPPORT : OPERATEUR : Julien LAPORTE

<u>CACHET</u> <u>SIGNATURE</u>

B.S.S.I. CONSEILS 8, rue Albert Einstein Parc Saint-Jacques II 54320 MAXÉVILLE B.S.S.L.GENSEILS
Pare Saint-Jacques II
54320 Maxéville

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par AFNOR (11 rue Pressensé - 93571 LA PLAINE ST DENIS CEDEX).

Dossier n°: EN2014-07-0429



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B



RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Dossier n°: EN2014-07-0429 6/21



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B



Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

Dossier n°: EN2014-07-0429 7/21



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B



d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
 (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en lle-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II

Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 54320 MAXEVILLE bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B



ANNEXE 1 - PLANCHE DE REPERAGE USUEL



Usine Malora



© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

6° 14' 40.5" E 48° 41' 02.7" N Longitude:

Route de Bosserville 54420 SAULXURES LES NANCY



8. rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE

Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B



ANNEXE 2 - PROCES VERBAUX D'ANALYSE



ALcontrol B.V. Adresse de correspondance 99-101 avenue Louis Roche · F-92230 Gennevilliers Tel.: +33 (0)155 90 52 50 · Fax: +33 (0)155 90 52 51 www.alcontrol.fr

Rapport d'analyse

BSSI CONSEILS Sabrina LOPES 8 RUE ALBERT EINSTEIN 54320 MAXEVILLE

Page 1 sur 8

Votre nom de Projet

: USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY

Votre référence de Projet Référence du rapport ALcontrol : 12307736, version: 1

: ENV2016-04-0191EPF

Rotterdam, 08-06-2016

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet ENV2016-04-0191EPF.

Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 8 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service

Toutes les analyses, à l'exception des analyses sous-traitées, sont réalisées par ALcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas et / ou 99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France.

Veuillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



Laboratory Manager



B.V. est accrédité sous le n° 1.028 par le RVA (Raad voor Accreditatie), conformément aux critères des laboratoires d'analyse ISOREC 17025:2005. Toutes nos prestations sont réalisées selon nos Conditions

rgistrées sous le numéro KVK Rotterdam 24265286 à la Chambre de Commerce de Rotterdam, Pays-Bas



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B





ALcontrol Laboratories

BSSI CONSEILS Sabrina LOPES

Rapport d'analyse

Page 2 sur 8

Projet

USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY

Date de commande 23-05-2016

Référence du projet

ENV2016-04-0191EPF

Date de début 23-05-2016

Réf. du rapport

12307736 - 1

Rapport du

08-06-2016

Code	Matrice	Réf. échantillon		
001	Matériaux de type enrobé	P1 - Enrobés - Parking		200
002	Matériaux de type enrobé	P2 - Enrobés - Chaussée		
003	Matériaux de type enrobé	P3 - Enrobés - Chaussée		
004	Matériaux de type enrobé	P4 - Enrobés - Chaussée		
005	Matériaux de type enrobé	P5 - Enrobés - Parking		

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004	005
concassage de matériau avec amiante suspectée	~		#	#	#	#	#
matière sèche	% massiqu	е	97.2	98.2	96.7	97.9	98.8
HYDROCARBURES AROMA	TIQUES POL	YCYCL	QUES				
acénaphtène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
acénaphtylène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
anthracène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
enzo(a)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
enzo(a)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
penzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
enzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
chrysène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
libenzo(ah)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	< 0.5	<0.5
ohénanthrène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.92
luoranthène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.93
luorène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
ndéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	< 0.5
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
pyrène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	0.58
penzo(ghi)pérylène	mg/kg MS	Q	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS		<8.0	<8.0	<8.0	<8.0	<8.0
RECHERCHE QUALITATIVE	D'AMIANTE (GENNE	VILLIERS)				
ésultats d'amiante	-	Q	voir annexe				
amiante détecté		Q	non	non	non	non	non

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe:

he : 🔎



ALcontrol B.V. est accrédité sous le n° L028 par le RVA (Raad voor Accreditalle), conformément aux critères des laboratolies d'analyse (SOREC 17025-2005, Toutes nos prestations sont réalisées selon nos Conditions

Générales, escretifiées sont le partie B.W. Generale 72-95-200 à la Chambra de Commona de Botaster Deva-Bas.

Dossier n°: EN2014-07-0429

11/21



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE

Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B





ALcontrol Laboratories

BSSI CONSEILS

Sabrina LOPES

Rapport d'analyse

Page 3 sur 8

USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY

Date de commande 23-05-2016 23-05-2016

Référence du projet

ENV2016-04-0191EPF

Date de début

Réf. du rapport

12307736 - 1

Rapport du

08-06-2016

Analyse		Matrice Référence normative			
matière sè	eche	Matériaux de type	enrobé	Méthode in	nterne, equivalent à NEN-EN 15934
acénaphtè	ene	Matériaux de type enrobé			à NEN-EN 15527
acénaphty	lène	Matériaux de type	enrobé	Idem	
anthracèn	е	Matériaux de type	enrobé	Idem	
benzo(a)a	nthracène	Matériaux de type	enrobé	Idem	
benzo(a)p	yrène	Matériaux de type	enrobé	Idem	
benzo(b)fl	uoranthène	Matériaux de type	enrobé	Idem	
benzo(k)fli	uoranthène	Matériaux de type	enrobé	ldem	
chrysène		Matériaux de type	enrobé	Idem	
	n)anthracène	Matériaux de type		Idem	
phénanthr		Matériaux de type		ldem	
fluoranthèi	ne	Matériaux de type		Idem	
fluorène		Matériaux de type		Idem	
	,3-cd)pyrène	Matériaux de type		ldem	
naphtalène					
pyrène		Matériaux de type		ldem	
penzo(ghi)	And the second second	Matériaux de type		Idem	
ésultats d		Matériaux de type enrobé			ppendice 2 ou pré-traitement selon méthode interne + NF X43-050
amiante dé	etecté	Matériaux de type	enrobé	Idem	
Code	Code barres	Date de réception	Date prelèvement	Flaconna	ge
001	V8074181	24-05-2016	24-05-2016	ALC201	Date de prélèvement théorique
002	V8074182	24-05-2016	24-05-2016	ALC201	Date de prélèvement théorique
003	V8074183	24-05-2016	24-05-2016	ALC201	Date de prélèvement théorique
004	V8074184	24-05-2016	24-05-2016	ALC201	Date de prélèvement théorique







8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B





ALcontrol Laboratories

Reportnumber

12307736 - 1

Page 4 sur 8

Recherche d'amiante dans les matériaux par MOLP (HSG 248 appendice 2) ou par META (NF X43-050)

Echantillon

12307736-001

Laboratoire

ALcontrol B.V.

Location

99-101 avenue Louis Roche

F-92230 Gennevilliers

Client

BSSI CONSEILS

Projet

ENV2016-04-0191EPF

USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY

Référence de l'échantillon

P1 - Enrobés - Parking

Date de début

23-05-2016

Nombre de préparations pour l'échantillon

4

Résultats de l'analyse

recommend no rumanjeo		
Numéro de preparation(s)	1	
Description de la preparation(s)	matériau, dur, bitumineux, noir	
Amiante détecté	non	
Type(s) d'amiante	pas d amiante détecté	
Technique d'analyse	META	
Commentaires		

Amiante détecté pour l'échantillon

non



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE

Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B





ALcontrol Laboratories

Reportnumber

12307736 - 1

Page 5 sur 8

Recherche d'amiante dans les matériaux par MOLP (HSG 248 appendice 2) ou par META (NF X43-050)

Echantillon

12307736-002

Laboratoire

ALcontrol B.V.

Location

99-101 avenue Louis Roche F-92230 Gennevilliers

Client

BSSI CONSEILS

Projet

ENV2016-04-0191EPF

USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY

Référence de l'échantillon

P2 - Enrobés - Chaussée

Date de début

23-05-2016

Nombre de préparations pour l'échantillon

1

Résultats de l'analyse

Numéro de preparation(s)	1	
Description de la preparation(s)	matériau, dur, bitumineux, noir	
Amiante détecté	non	
Type(s) d'amiante	pas d amiante détecté	
Technique d'analyse	META	
Commentaires		

Amiante détecté pour l'échantillon

non



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE

Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B





ALcontrol Laboratories Reportnumber

12307736 - 1

Page 6 sur 8

Recherche d'amiante dans les matériaux par MOLP (HSG 248 appendice 2) ou par META (NF X43-050)

Echantillon

12307736-003

Laboratoire

ALcontrol B.V.

Location

99-101 avenue Louis Roche F-92230 Gennevilliers

Client

BSSI CONSEILS

Projet

ENV2016-04-0191EPF

USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY

Référence de l'échantillon

P3 - Enrobés - Chaussée

Date de début

23-05-2016

Nombre de préparations pour l'échantillon

Résul	tats	de	l'ana	vse

Numéro de preparation(s)	1	
Description de la preparation(s)	matériau, dur, bitumineux, noir	
Amiante détecté	non	
Type(s) d'amiante	pas d amiante détecté	
Technique d'analyse	META	
Commentaires		

Amlante détecté pour l'échantillon

non



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B





ALcontrol Laboratories

Reportnumbei

12307736 - 1

Page 7 sur 8

Recherche d'amiante dans les matériaux par MOLP (HSG 248 appendice 2) ou par META (NF X43-050)

Echantillon

12307736-004

Laboratoire

ALcontrol B.V.

Location

99-101 avenue Louis Roche F-92230 Gennevilliers

Client

BSSI CONSEILS

Projet

ENV2016-04-0191EPF

USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY

Référence de l'échantillon

P4 - Enrobés - Chaussée

Date de début

23-05-2016

Nombre de préparations pour l'échantillon

1

Résultats de l'analyse

Numéro de preparation(s)	1	a Pipi
Description de la preparation(s)	matériau, dur, bitumineux, noir	
Amiante détecté	non	
Type(s) d'amiante	pas d amiante détecté	
Technique d'analyse	META	
Commentaires		

Amiante détecté pour l'échantillon

non



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE

Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B





ALcontrol Laboratories

12307736 - 1

Page 8 sur 8

Recherche d'amiante dans les matériaux par MOLP (HSG 248 appendice 2) ou par META (NF X43-050)

Echantillon

12307736-005

Laboratoire

ALcontrol B.V.

Location

99-101 avenue Louis Roche F-92230 Gennevilliers

Client

BSSI CONSEILS

Projet

ENV2016-04-0191EPF

USINE MALORA 54420 SAULXURES LES NANCY

Référence de l'échantillon

Date de début

P5 - Enrobés - Parking

23-05-2016

Nombre de préparations pour l'échantillon

Résu	Itate	do	l'ana	hico	

Numéro de preparation(s)	1	
Description de la preparation(s)	matériau, dur, bitumineux, noir	
Amiante détecté	non	
Type(s) d'amiante	pas d amiante détecté	
Technique d'analyse	META	
Commentaires		

Amiante détecté pour l'échantillon



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren : 430 183 095 RCS Nancy Code APE : 7112B



ANNEXE 3 – REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



Sondage P1



Sondage P1



Sondage P2



Sondage P2



Sondage P3



Sondage P3



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE

Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren : 430 183 095 RCS Nancy Code APE : 7112B









Sondage P4



Sondage P5



Sondage P5



8, rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B



ATTESTATION DE CERTIFICATION

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : AFNOR.









CERTIFICAT AFNOR CERTIFICATION

Accréditation COFRAC n°4-0057 (portée disponible sur www.cofrac.fr) selon la norme ISO/CEI 17024 et selonl'arrèté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostics amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.

FLORENCE MÉAUX Directrice générale

21-

AFNOR CERTIFICATION

11 rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex certification-personnes@afnor.org +33 (0)1 41 62 80 00



8. rue Albert Einstein Parc St Jacques II 54320 MAXEVILLE

Tél. 03 83 96 33 30 Fax 03 83 96 87 60 bssi@bssi-conseils.com

Siren: 430 183 095 RCS Nancy Code APE: 7112B



ATTESTATION D'ASSURANCE



9 rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 16 Tél : 33 (0)1 53 70 30 00 | maf@maf.fr www.maf.fr

ATTESTATION D'ASSURANCE

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

IC 16 N° d'identification : Une police N°:

371058/Z/13

couvrant ses responsabilités professionnelles spécifiques pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

N° d'édition d'attestation :

La garantie du contrat s'applique aux opérations réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.

SARL BSSI CONSEILS Bureau Etudes Techniques

8 RUE ALBERT EINSTEIN PARC SAINT JACQUES II 54320 MAXEVILLE France



Cette police actuellement en vigueur satisfait à l'obligation d'assurance édictée par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Elle est conforme aux clauses-types énoncées à l'annexe 1 de l'article A 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Activités a	ssurées :
B.6.2	Missions de coordination des systèmes de sécurite incendie
A.1	Maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle (études générales et/ou direction des travaux de bâtiment)
D	Missions d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle
G.C.5	Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux de génie civil
B.9	Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil sur des V.R.D.
G.C.3	Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur les travaux d'infrastructure
B.2.1	Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil portant sur la structure, le clos et le couvert des ouvrages
A.4	Missions de maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'enlèvement ou de confinement de tous matériaux contenant de l'amiante
B.5.1b	Missions de diagnostic de performance énergétique confiées par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier en application des articles L 134-1 à L 134-5 et R 134-1 à R 134-5 du code de la construction et de l'habitation
B.5.4	Missions de diagnostic d'installations électriques, sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations destinée à servir de base à la réalisation des travaux
B.6.1	Missions de B.E.T. ou d'ingénieur-conseil pour les réseaux de détection et lutte contre l'incendie et l'intrusion, y compris coordination des systèmes de sécurité incendie (cssi), gestion technique centralisée (gtc) des bâtiments
EXP A	Missions d'expertises amiables comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, sans délégation de gestion et à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise)
EXP J	Missions d'expertises judiciaires comportant l'étude des désordres et la description sommaire des travaux de réfection, à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre (étude et/ou la direction des travaux de reprise)
B.5.5	Missions de recherche de matériaux et produits de la construction contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis, confiées en application des articles L 1334-13 et R 1334-14 à R 1334-29 du code de la santé publique
B.5.7	Missions de métrage de superficie des lots de copropriété des immeubles bâtis, régles par la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 améliorant la protection des acquéreurs de lots de copropriété et par son décret d'application du 23 mai 1997 ainsi que les métrages portant sur la superficie habitable d'un bien donné en location en application de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009
B.5.8	Missions d'état des lieux, diagnostic de bâtiments à l'exclusion de la maîtrise d'œuvre générale
B.5.9	Missions de diagnostic saturnisme, de contrôle après travaux ou d'établissement de constat de risque d'exposition au plomb à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle, en application des articles L 1334-1 à L 1334-12 et R 1334-1 à R 1334-13 du code de la santé publique
B.5.10	Missions d'établissement d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites ou d'attestations de réalisation des travaux préventifs ou d'éradication (articles L 133-1, L 133-6 et R 133-1 du code de la construction et de l'habitation)
B.5.11	Missions de diagnostic visant à évaluer les risques de présence de légionelles dans les réseaux d'eau
B.5.13	Missions sans conception ni exécution de travaux confiée par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier et consistant en l'établisseme d'un état des risques naturels et technologiques selon la loi n°2003-699 du 30 juillet 2003, codifiée à l'article L-125-5

B.5.17 Fin de liste

B 5 14

Fait à Paris, le 01 janvier 2016

du Code de l'environnement

LA MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS ASSURANCES

Missions d'établissement d'un état des installations intérieures de gaz réalisées lors des ventes de tout ou partie de biens immobiliers à usage d'habitation en application des articles L 134-6 et R 134-6 à R 134-9 du code de la construction et de l'habitation

Missions de diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments en application des articles R.111-43 à R.111-47 du Code de la construction et de l'habitation

Dossier n°: EN2014-07-0429 21/21